

ACTUVERNIER

Février 2019

Conseiller municipal

Un engagement trop peu connu
de la population !

Ateliers Danse en famille

Venez découvrir le plaisir de danser en
famille les dimanches 17 et 24 mars !

FIFDH

Festival du Film et Forum International
sur les Droits Humains à Vernier

Patinoire saisonnière

Une idée , un projet pour l'hiver
prochain ?

-
- 4 Conseiller municipal : un engagement peu connu
-
- 8 Vernier part en guerre contre le plastique
-
- 14 Déclaration d'impôts : besoin d'aide ?
- 16 Nouvelle redevance radio/télévision
- 18 Médaille pour les chiens
- 19 Réfection de la berme centrale de l'avenue du Lignon
-
- 20 Une pomme pour ma récré à l'école des Libellules
- 21 *ABC de Genève*, un guide ludique pour les enfants
- 22 Une journée décoration de sapins aux Avanchets
- 26 Ateliers Danse en famille
-
- 27 Chéquier culture
- 28 Eva Rami – *T'es toi!*
- 29 Les Fouteurs de joie – *Des étoiles et des idiots*
- 30 Fábria Rebordão – *New Fado*
- 31 17^e édition du FIFDH
- 32 Vernier Jazz – *Swing made in Geneva*
- 39 Inauguration de l'*Art'cade 77* à Châtelaine
-
- 44 Retour sur la broche des 4 clubs d'âinés de la Ville de Vernier
- 45 S'engager près de chez vous, auprès d'une personne âgée !
- 47 Projet « fraXity » : appel à participation
-
- 48 Le Parkour, une discipline entre sport et créativité
- 49 Tennis de table : un grand rendez-vous à Vernier
- 50 Sunday Training : retour sur un dimanche sportif au Lignon !
-
- 53 AIVV : bilan 2018 et actions prévues pour 2019

Edité par l'administration municipale
Comité de rédaction :
Pierre Ronget
Myriam Jakir Duran
Line Parmentier
Valérie Walther-Palli

actu@vernier.ch
www.facebook.com/VilledesVernier

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60
Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
www.vernier.ch

Prochain numéro
Délai rédactionnel : 22 février 2019
Parution : 20 mars 2019

Archives : www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17 200 exemplaires,
10 fois par année.
La rédaction décline toute responsabilité
envers le contenu des articles et
des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève
sur papier offset 100 g
Graphisme et mise page : service de la
culture et de la communication
Crédit de couverture : Greg Clément



VERNIER 
Une Ville pas Commune



Martin Staub, Pierre Ronget, Maire, et Yvan Rochat © Magali Girardin

Chères Verniolanes, chers Verniolans,

Si l'on sait globalement quelle est la fonction d'un Conseil municipal, en réalité peu de citoyens connaissent les rouages de cette institution qui est de loin l'organe de décision le plus important d'une commune. Nous vous proposons, dans cette première édition 2019 de votre *ActuVernier*, un tour d'horizon du rôle de ce pilier de notre démocratie qui compte, à Vernier, 37 élues et élus.

Ce début d'année démarre avec de nombreux événements. Les occasions de sortir et de tisser des liens ne manquent pas ! Pour les seniors, rendez-vous pour les traditionnels « café-croissant » et les thés dansants. Pour les plus jeunes, les bibliothèques de Vernier organisent un grand nombre d'activités : ateliers bricolage, heures du conte, concerts pour les tout-petits, spectacle d'improvisation ou encore théâtre de papier.

La programmation culturelle, quant à elle, vous invite à la découverte. Au programme : un concert festif poético-burlesque, du théâtre et une grande voix du Fado avec Fábria Rebordão. Sans oublier deux soirées Jazz typiquement genevoises.

Et n'oubliez pas qu'à Vernier, la culture est pensée pour toutes et tous. Profitez donc de la carte « 5 spectacles » ou du Chéquier culture.

Votre Conseil administratif
Pierre Ronget, Yvan Rochat et Martin Staub

Conseiller municipal : un engagement peu connu

La tâche de conseiller municipal est une fonction qui requiert beaucoup d'engagement et de dévouement. Tour d'horizon du rôle de ce pilier de notre démocratie qui compte, à Vernier, 37 élues et élus.



© Greg Clément

Les conseillers municipaux sont les représentants de la population d'une commune. Leur effectif est déterminé en fonction du nombre d'habitants. Vernier, avec plus de 35'000 habitants, en compte 37.

Le Conseil municipal se prononce par le vote de délibérations sur les objets suivants: budget et fiscalité communale; aménagement du territoire; gestion des biens communaux; collaborations intercommunales; statut de la fonction publique et échelle des traitements; adoption du règlement du Conseil municipal et de certains autres règlements.

Pour la législature 2015-2020, l'élection des conseillers et des conseillères municipaux a eu lieu le dimanche 10 mai 2015. Cette élection intervient tous les cinq ans dans les quarante-cinq communes genevoises. Le Conseil municipal se réunit environ dix fois par an selon un agenda établi à l'année. A Vernier, les séances ont lieu en principe le mardi soir à 20 heures 30; elles se déroulent dans la salle du Conseil municipal, qui se situe dans les combles de la mairie.

Différentes sensibilités politiques

Plusieurs partis politiques sont représentés au sein du Conseil municipal, ils incarnent les diffé-

rentes visions politiques des Verniolans. A droite de l'hémicycle se trouve le MCG, qui compte neuf membres, plus la formation PDC-PBD-VL et le PLR Les libéraux. On trouve ensuite les Verts, qui disposent de quatre sièges et les Socialistes, qui sont les plus représentés avec quatorze membres. Enfin, les Indépendants sont au nombre de quatre.

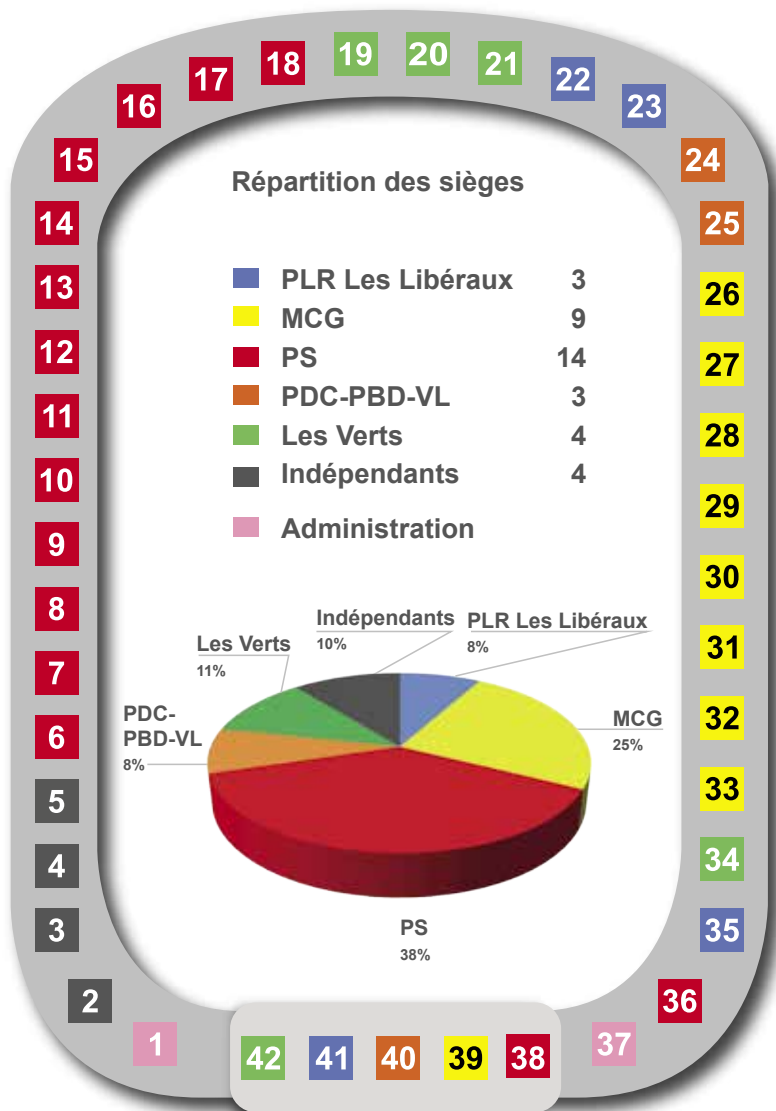
Rôle du Conseil municipal

Le Conseil municipal est l'organe délibératif et consultatif de la commune. Il fonctionne comme un parlement communal, selon l'article premier du règlement qui le régit. Il exerce les compétences qui lui sont attribuées par la Confédération et le Canton. Autrement dit, le Conseil municipal verniolan peut agir, mais dans le respect des lois édictées par Berne et par Genève. Il exerce des fonctions délibératives ou consultatives, conformément aux compétences qui lui sont attribuées par la Loi sur l'administration des communes (LAC). Il ne peut pas édicter de lois, mais il est consulté sur certains sujets et peut en délibérer. Le Conseil municipal de Vernier est soumis au contrôle du Canton de Genève, en l'occurrence du Conseil d'Etat genevois. Chaque conseiller municipal prête serment avant d'entrer en fonction. Il jure ou promet d'être fidèle à la République et au Canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de sa charge. Il promet aussi de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne lui permet pas de divulguer.

Premier citoyen de la commune

Le Conseil municipal est présidé par l'un de ses membres, désigné pour une durée d'un an. Le démocrate-chrétien Christophe Dulex assure le rôle de Président depuis le mois de mai 2018. Cet éducateur et formateur d'adultes fait de la politique depuis trente ans. Il a siégé une première fois durant une douzaine d'années au Conseil municipal dans les années 1990, puis il a exercé différentes fonctions au sein des instances cantonales du PDC. Il a été réélu comme conseiller municipal en 2015. Il répond aux questions d'*ActuVernier*.

Schéma de la composition du Conseil municipal



Interview de Christophe Dulex, Président

ActuVernier: Quelles sont vos tâches en tant que conseiller municipal ?

Christophe Dulex: Le Conseil municipal est un organe délibératif et non législatif. Il ne vote pas les lois, mais délibère sur des propositions qui émanent, soit du Conseil administratif, soit du Conseil municipal. Chaque conseiller municipal peut, à son tour, seul ou avec des cosignataires, exercer son droit d'initiative. Il peut lancer un



Christophe Dulex, Président du Conseil municipal

© Greg Clément

projet de délibération, une motion, une résolution, une interpellation, une question écrite ou orale. L'Assemblée va ensuite se déterminer sur ces objets. Elle va discuter de l'intérêt du projet pour la commune, de son impact financier, de son utilité, etc. Chaque conseiller municipal le fait avec sa vision politique. Le spectre d'analyse diffère selon le parti. L'analyse se fera d'abord sur le plan

social, environnemental ou financier, selon l'importance donnée par chacun à ces différents éléments.

ActuVernier: Comment vivez-vous votre rôle de Président ?

Christophe Dulex: J'apprécie beaucoup ce rôle, je l'incarne et l'habite de façon fluide me semble-t-il. En tant que directeur d'institutions sociales et d'utilité publique, mon travail est de gérer l'humain et les groupements, que ce soient des services, des associations ou des comités. C'est mon métier, j'ai l'habitude! J'ai exercé également la fonction de directeur au sein d'un foyer et d'un EMS. Pour moi, tout le monde doit pouvoir s'exprimer lors d'un colloque professionnel ou d'une séance politique. La discussion a lieu et je me permets parfois de faire la synthèse de ce qui a été dit. Il est important d'entendre les gens, mais il ne faudrait pas qu'il y ait trop de « redites », afin de ne pas lasser l'auditoire. Au sein du Conseil municipal, c'est pareil. Chaque parti politique doit avoir un peu de discipline et peut désigner une personne qui va parler au nom du groupe, mais malgré tout, les redites sont inévitables, étant donné que les élus viennent de tous les horizons. J'essaie néanmoins de résumer toutes les positions pour que le Conseil municipal puisse se déterminer en connaissance de cause et puisse voter.

J'ai également une fonction de représentation. En tant que Président du Conseil, il m'apparaît très important de montrer que la Commune s'intéresse à ce que font les citoyens, de participer aux manifestations officielles et publiques comme la fête des écoles ou encore la remise des violons par une association aux élèves des écoles du Lignon et d'Aire. Le travail des associations et des bénévoles à Vernier est vraiment remarquable et il faut le valoriser. La ville est vivante grâce aux nombreuses associations actives sur son territoire.

ActuVernier: L'ambiance au sein de l'hémicycle est parfois animée, comment tenez-vous le cadre ?

Christophe Dulex: Je joue un rôle de modérateur et d'organisateur du débat, lorsque cela est nécessaire. Il est très important de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas eue, mais il m'arrive parfois de m'assurer que les élus souhaitent vraiment prendre la parole et que leur point de vue n'a pas été déjà donné. Je leur pose la question afin d'éviter de tourner en rond. Mon rôle est de faire avancer le débat, pas de l'influencer bien sûr. J'essaie d'éviter la séance de relevée (une séance supplémentaire, ndlr.), si elle ne paraît pas nécessaire. J'ai d'ailleurs proposé au Bureau de demander à leurs partis d'arrêter de réclamer le vote immédiat pour toutes leurs propositions.

ActuVernier: Chaque conseiller municipal siège au sein de commissions, en quoi consistent ces séances de travail ?

Christophe Dulex: Le Conseil municipal désigne des commissions pour la durée de la législature. Elles sont une représentation proportionnelle des factions élues. Chaque début de législature, les élus décident ensemble de la taille des commissions. Elles constituent le cœur de notre fonctionnement. C'est l'espace où l'on analyse et l'on débat les projets. On a la possibilité de demander des expertises, de disposer de données chiffrées et techniques. Ce sont des informations qui ne devraient pas, en principe, remonter à la plénière (le Conseil municipal dans son ensemble, ndlr.), qui se concentre sur les décisions politiques et stratégiques, sur recommandation de la commission. La fréquence des

commissions varie. Certaines n'ont lieu qu'une fois par an, d'autres deux à trois fois, selon le besoin. Celles des finances, du social, de l'environnement sont les plus fréquentes. On organise aussi des doubles séances, mais aussi des séances appelées toutes commissions réunies. Ces dernières sont en principes consacrées aux finances. En règle générale, les commissions et les séances du Conseil municipal ont lieu à la Mairie. En tant que Président du Municipal, je siège également, mais comme commissaire, dans différentes commissions.

de préparer les séances. Un membre par parti est désigné ainsi qu'un suppléant. Il comprend le président, le premier et le deuxième vice-président, le secrétaire et le vice-secrétaire. Il se réunit une fois par mois et représente également le délibératif. En tant que conseiller municipal et membre du Bureau, je me retrouve trois à quatre fois par semaine à la Mairie ou dans des locaux communaux. Entre les réunions politiques, le Bureau et les commissions, mon engagement est conséquent et ma famille se montre très compréhensive!

ActuVernier: Quel est le rôle du Bureau du Conseil municipal ?

Christophe Dulex: Le Conseil municipal élit les membres du Bureau chaque année. Il est chargé

Propos recueillis par Judith Monfrini

Petit lexique pour les premiers pas dans l'hémicycle

Pour vous aider, voici une sélection des principaux termes employés pendant les séances du Conseil municipal.

Tout membre du Conseil municipal, seul ou avec d'autres membres, a la possibilité de formuler des propositions qui peuvent prendre les formes suivantes: projet de délibération; projet de motion; interpellation, question écrite ou orale. Le Conseil administratif est également habilité à soumettre des propositions au Conseil municipal.

Délibération

Le projet de délibération, en principe accompagné d'un exposé des motifs, est une proposition soumise au Conseil municipal en vue de son adoption. C'est la décision la plus importante que peut prendre le Conseil municipal. Les délibérations portent, par exemple, sur le budget, les comptes, les achats ou les ventes d'immeubles, les plans d'uti-

lisation du sol, le nombre de centimes additionnels et la taxe professionnelle (impôts communaux), les projets d'investissement (constructions, équipements...), le statut du personnel, etc. Une délibération du Conseil municipal peut être remise en cause par un référendum.

Interpellation

Une interpellation est une demande d'explication adressée au Conseil administratif.

Motion

Une motion charge le Conseil administratif de déposer un projet de délibération ou de prendre une mesure pour promouvoir une idée ou résoudre un problème.

Résolution

Une résolution est une prise de position du Conseil municipal. Si la résolution s'adresse à une autorité ou à un tiers en particulier, le Conseil administratif est chargé de la lui transmettre.

Amendement

L'amendement est une suggestion de modification d'une proposition. Il doit être formulé par écrit par un membre du Conseil municipal, du Conseil administratif ou par une commission.

Question orale ou écrite

La question orale ou écrite est une demande d'explications adressée au Conseil administratif.

Vernier part en guerre contre le plastique

La dernière séance de l'année 2018 du Conseil municipal a été riche en propositions. Une motion visant à réduire l'usage du plastique a particulièrement délié les langues.



La séance du Conseil municipal du 18 décembre 2018 a été marquée, comme chaque année, par la traditionnelle coutume de la marmite de l'Escalade. Le plus jeune élu et la doyenne de l'hémicycle ont fièrement brisé la pièce en chocolat. La réunion s'est ensuite poursuivie avec, au cœur des débats, une motion verte visant à limiter l'utilisation des matières plastiques dans la commune.

Moins de pailles et de gobelets

Les élus doivent se prononcer sur une motion intitulée « Ben, just one word : no more plastics » (Ben, juste un mot : plus de plastique, ndlr.). Les Verts souhaitent « sensibiliser la population face à l'augmentation des déchets d'emballages ». Ils veulent encourager l'utilisation d'emballages réutilisables ou compostables mais aussi bannir les plastiques à usage unique comme les pailles ou les touillettes. Les écologistes proposent de n'utiliser, sur le domaine public, que des gobelets et de la vaisselle réutilisable et d'interdire le plastique jetable au sein de l'administration communale. Enfin, dernier

point, il s'agit de « soutenir les commerçants qui se passent de pailles et autres objets en plastique à usage unique ».

Xavier Chilier (V) souligne la nécessité de produire moins de déchets et propose un vote immédiat ainsi que le renvoi de la motion au Conseil administratif. Nicola D'amico (S) annonce son refus d'entrer en matière. Non sans humour, il déclare : « il est hors de question d'accepter une motion en langue étrangère », lance-t-il faisant référence au titre en anglais. Une remarque qui déclenche les rires dans l'assemblée. Rui Oliveira (MCG) s'interroge sur les solutions alternatives et craint que « les bouteilles en verre ne soient utilisées comme projectiles en cas de bagarre ».

Gilles-Olivier Bron (PLR) ne prendra pas en considération la motion verte. Pour le PLR, la Commune applique déjà les trois premières invites et la dernière, celle du soutien aux commerçants, pose « des questions de concurrence déloyale ». Johan Martens (S) rappelle que l'enjeu est d'évi-

ter le plastique à usage unique pour protéger l'environnement. L'élu doute que «les 10 000 verres en plastique utilisés lors d'une grande fête soient récupérés, d'où l'importance, d'encourager les verres consignés». Monique Mattenberger (PLR) propose, elle, de sensibiliser la population en publiant un article dans *l'ActuVernier*. L'auteur de la motion, Xavier Chilier (V) accepte «de changer le titre de la motion qui faisait référence à un film d'Alain Resnais et propose de l'appeler «Moins de plastique». Il rappelle qu'il s'agit «de sensibiliser au jetable et aux déchets» et le soutien aux commerçants ne lui semble pas excessif.

Le conseiller administratif Yvan Rochat s'interroge sur les trois premières invites de la motion, à savoir si elles sont déjà réalisées. La lutte contre le plastique ne se fait pas de manière systématique au sein de la commune et la proposition est bienvenue, particulièrement la dernière demande qu'il juge «particulièrement intéressante». Claude Angeloz (Indépendant) relève que la vaisselle réutilisable doit ensuite être nettoyée. Le plastique permet de gagner du temps «Qui va le faire?», s'interroge-t-il. On passe à la prise en considération de la motion. La demande de vote immédiat est acceptée

Soutien aux commerçants

Gilles-Olivier Bron (PLR) propose un amendement pour supprimer la quatrième demande, soit le soutien aux commerçants. Pour Johan Martens (S), l'aide n'est pas forcément financière et «il n'y a pas besoin de s'attarder sur ce point 4». Yvan Rochat indique que «la Commune n'a pas le premier sou pour pouvoir soutenir des commerçants». Cela se fera plutôt grâce des campagnes de marquage et à travers *l'ActuVernier*. «Le Conseil administratif va choisir une stratégie mais pas

celle de leur donner de l'argent», assure le Magistrat. Pour Gilles-Olivier Bron (PLR), ce n'est pas une question financière mais l'invite du soutien affiché le gêne. François Ambrosio (MCG) objecte que la motion n'aura pas «un impact mirobolant sur la politique mondiale concernant le plastique» et que les campagnes de sensibilisation sont suffisamment nombreuses. «Et malgré cela, on n'arrive pas à convaincre les gens qu'il faut changer», relève le MCG, jugeant «qu'il est important de viser juste pour ces campagnes». Rui Oliveira (MCG) estime que la décision est «trop importante pour la prendre sur le siège». Il réclame un renvoi en commission. Johan Martens (S) souligne que plusieurs magasins n'utilisent déjà plus de sacs plastiques. Et pour lui, au contraire, la sensibilisation porte ses fruits. «Les gens commencent à prendre un sac avec eux». «Chaque petit pas compte». L'élu socialiste fait confiance au Conseil administratif pour repérer les éventuels problèmes légaux qui se poseraient avec les commerçants.

Yvan Rochat rassure l'assistance. Concernant la loi sur la concurrence, la situation peut s'apparenter à celle de la subvention accordée aux commerçants pour les appareils ménagers moins polluants. Le Magistrat va s'appuyer sur les conseils de la juriste de la Commune avant de soutenir «les commerçants qui se passent de pailles à usage unique». Il estime qu'une commission n'est pas nécessaire. On passe au vote, l'amendement du PLR qui vise à retirer l'invite des commerçants ainsi que le renvoi en commission sont refusés. Le Conseil municipal adopte la motion et la renvoie au Conseil administratif par 18 «oui», 5 «non» et 7 abstentions

Judith Monfrini

Le Conseil municipal en bref

Les conseillers municipaux ont adopté :

- Un crédit de réalisation de CHF 54 500 000.– pour la réalisation du projet des équipements publics du quartier de l'Étang.
- Un crédit brut de CHF 224 000.– pour l'équipement initial de la future EVE Jean-Simonet.
- Un crédit de CHF 87 750.– concernant l'aménagement de la zone délimitée par les parcelles 2581 et 3288 de Vernier et constitution de servitudes y relatives entre FIM

Management SA, K5 Immobilien AG, M^{me} Béatrice Straub, Milinvest SA et la Ville de Vernier – chemin De-Maisonnette.

- Un crédit brut de CHF 368 500.– destiné à la réfection de la berme centrale de l'avenue du Lignon.
- Un transfert d'actifs du patrimoine administratif au patrimoine financier – valeur comptable de CHF 6 744 352.90.
- Un transfert d'actifs du patrimoine financier au patrimoine

administratif – valeur comptable de CHF 6 067 253.20.

- Une motion appelée «Un étudiant chez moi pour rompre l'isolement social».
- Une motion intitulée «Un référent culturel dans mon quartier pour une intégration inclusive à Vernier».
- Une motion appelée «Pour l'accueil des habitants du quartier de l'Étang» qui vise à présenter un plan d'action sur l'accueil des futurs résidents.

Communications, séances du 20 novembre 2018 au 15 janvier 2019

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le Canton

DD 107'339 / 2: Rosetabor IV SA – Rosetabor III SA – SBI Société D'Immobilier SA – Casamar SA – (Construction d'un immeuble artisanal R+6 – garages et surfaces de stockage en sous-sol) – Modifications diverses du projet initial – Quartier de l'Etang – îlot F (bâtiments F1 et F2).

DD 108'820 / 2: (Construction d'une halle réfrigérée et extension d'une halle de stockage tempérée avec bureaux à l'étage – abattage d'arbres) – Modification des façades et des aménagements de bureaux – Chemin Grenet 10.

APA 301'578 / 1 et APA 302'586 / 1: Centre Balaxert SA – Aménagement de surfaces commerciales – Av. Louis-Casaï 27.

APA 49'931: DORAVA SA – Installation de climatisation – Route de Montfleury 13.

DD 110'756: DIVERS – Mise en conformité du chemin de Delay – élargissement de la chaussée et construction d'un nouvel ouvrage de gestion des eaux pluviales – abattage d'arbres – réglementation locale du trafic – Chemin de Delay.

APA 300'564 / 1: Etat de Genève – Condamnation de deux cages d'ascenseurs du 1^{er} étage – Chemin de la Verseuse 17. Le Conseil administratif fera recours contre cette autorisation.

APA 302'152 / 1: CRÉDIT SUISSE FUNDS AG, Siège Zürich – p.a GÉROFINANCE-DUNAND SA – Aménagement intérieur des salles de cours de l'école ESM au rez-de-chaussée – Chemin du Château-Bloch 11.

APA 301'975 / 1: Centre Balaxert SA – Aménagement d'un magasin de chaussures et de vêtements – Avenue Louis-Casaï 27.

DD 109'695 / 2: Commune de Vernier – (Travaux de rénovation de la toiture et reconstruction des combles de la Maison d'Ivernois) – Modification du cloisonnement et pose de fenêtres de toit – Route du Bois-des-Frères 51A.

DD 108'080 / 2: Commune de Vernier – (Construction d'un groupe scolaire) – Modifications diverses du projet initial – Rue Jean-Simonet.

DD 111'380: Etat de Genève – Construction d'un immeuble pour personnes âgées – sondes géothermiques – abattage d'arbres – Chemin des Campanules 4.

M 8'108: Etat de Genève – Démolition de cabanons – Chemin de la Bourdonnette.

DD 110'220: Fondation pour les terrains industriels de Genève – Extension de la manufacture BK Verre – Chemin Grenet 12.

APA 302'526 / 1: Centre Balaxert SA – Aménagement d'un point de vente CFF – Avenue Louis-Casaï 27.

Autorisations refusées

DD 109'190: M. Antonio Da Costa, M^{me} Maria De Lemos Antunes Amaral – Construction d'un mur en limite de propriété – Chemin de Crotte-au-Loup 33. Recours déposé contre le refus d'autorisation du Département du territoire. La Commune confirmera son préavis et s'en remet à la sagesse du Tribunal quant à la décision sur le fond.

Demandes d'autorisations

Préavis communal

DD 112'070: M^{me} Françoise Gris, M. Stefano Gris – Agrandissement, surélévation et transformation d'une villa individuelle en deux habitations

groupées HPE, bassin de nage, atelier, couvert à voitures et panneaux photovoltaïques en toiture, abattages d'arbres – Chemin des Bois-Jacquet 21. **Préavis favorable** sous conditions disponible sur www.vernier.ch/coca.

M 8'264: Services industriels de Genève – Démolition d'un couvert d'une station de dépotage – Chemin du Château-Bloch 2. **Préavis favorable**.

M 8'266: M^{me} Françoise Gris, M. Stefano Gris – Démolition d'un local jardin et d'un couvert à voiture, abattage d'arbres – Chemin des Bois-Jacquet 21. **Préavis favorable**.

APA 302'152 / 1: Crédit Suisse Funds AG – Aménagement intérieur des salles de cours de l'école ESM au rez-de-chaussée – Chemin du Château-Bloch 11. **Préavis favorable**.

DD 111'610: FTI, Domaine public communal, Etat de Genève – Réalisation du prolongement du chemin Grenet et réaménagement du carrefour chemin Grenet/route de Montfleury. **Préavis favorable**.

Office fédéral des transports (OFT): Centre de maintenance secondaire «En Chardon» ajout d'une place d'attente pour livraison. Le Conseil administratif donne un **préavis favorable**, sous condition de diverses modifications.

144888 APA 302'458 / 1: Edmond de Rothschild – Real Estate SICAV – Transformation d'un

hangar industriel – Route du Bois-des-Frères 81. **Préavis favorable**.

DD 112'153: TAMOIL SA – Construction d'une station-service avec shop – Chemin J.-Ph.-De-Sauvage 42. Instruction à poursuivre: sans l'obtention d'une servitude de passage sur la parcelle 4279, propriété de Amag Automobiles et moteurs SA (Siège Zurich), cette demande d'autorisation de construire ne peut pas être analysée. Le système de circulation proposé par le projet prévoit en effet que tous les véhicules sortant de la station de service Tamoil transitent par la rue privée sise sur la parcelle susmentionnée. Si bien que cela soit souhaité par la Ville de Vernier, la constitution d'une servitude de passage doit avoir lieu préalablement à la dépose de la demande définitive d'autorisation de construire.

Immeubles PA

Département du territoire – Office cantonal de l'énergie: annonce de l'octroi d'une subvention du Programme Bâtiments 2018, Projet GE-18-479-01 – Isolation thermique de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre, bâtiment sis place du Lignon 16, d'un montant de CHF 75'880.–.

Les communications du Conseil administratif sont disponibles sur www.vernier.ch/coca

Rendez-vous citoyen

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 2 mars 2019 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9, 1214 Vernier!
Bus 6, 19 et 53: arrêt Vernier-Ecole.

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

Mardi 5 mars 2019 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet: www.vernier.ch/cm

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

Comment m'investir pour Vernier !

Le PLR-Vernier rassemble des forces vives et des personnes prêtes à s'investir pour Vernier.

Le PLR-Vernier met tout en œuvre pour favoriser et promouvoir la qualité de vie au sein de la commune. Le parti verniolan s'implique notamment pour le bien-vivre ensemble, la variété des activités sociales, éducatives et culturelles, la sécurité, l'adaptation des infrastructures (actuelles et futures) et propose un dynamisme économique raisonné sur le territoire de la commune.

Les membres du PLR-Vernier participent au sein de plusieurs associations ou de comités d'intérêts variés et s'y consacrent en fonction de leurs intérêts personnels.

Les trois élus communaux PLR prennent part activement aux diverses commissions communales: finances, environnement, sociale, bâtiments, génie civil, sécurité, sport, culture et des naturalisations.

Le PLR-Vernier a pour ambition de représenter la diversité culturelle et sociale des habitants de la commune, raison pour laquelle nous vous invitons à le rejoindre en tant que membres.

Alors si vous avez envie de

- vous engager pour votre commune,
- contribuer au bien-vivre ensemble,
- découvrir les activités du PLR-Vernier.

Prenez contact par le biais du site internet suivant : <https://vernier.plr-ge.ch>

Le PLR-Vernier se réjouit par avance d'échanger avec vous !

Gian-Reto Agramunt,
Secrétaire du PLR-Vernier



Avec nos APM !

Chères habitantes,
Chers habitants,

Il y a quelques jours à peine, des agents de la police municipale de Plan-les-Ouates étaient pris pour cibles par des malfrats, ces derniers ayant ouvert le feu sur la voiture de police municipale.

Heureusement, il s'est avéré que l'arme, un pistolet d'alarme, n'était pas létale. Cet incident vient rappeler que nos policiers municipaux sont de plus en plus exposés à une forme de violence directe.

Dans plusieurs cantons voisins, notamment dans le canton de Vaud, la police municipale est armée.

Peut-être que le temps est venu d'offrir une formation « police » à part entière à nos APM et ainsi leur permettre d'accéder à l'ensemble des moyens matériels pour assurer leur mission.

Par définition, le policier municipal est au plus proche de nos habitants et de nos habitantes. Au contact direct avec la population, sa mission est aussi de protéger et servir.

Il faut que nos APM puissent travailler dans des conditions de sécurité leur permettant d'assurer leur mission. Mission de plus en plus complexe et en constante évolution.

C'est pourquoi nous vous invitons à venir en discuter avec nous autour d'un café le **jeudi 21 février, dès 18h30, au Café-restaurant Le Paradox**, aux Avanchets.

Dans l'intervalle, nous soulèverons la question de la formation de nos APM devant les autorités communales et cantonales.

Oui à une vraie police municipale.

Votre groupe MCG Vernier



Le Parti socialiste agit !

Le PS Vernier vient de déposer deux motions originales visant à améliorer la qualité de vie de nos habitant.e.s

Un étudiant chez soi pour rompre l'isolement social

A Genève, beaucoup de personnes vivent seules dans des logements peu occupés, et la ville de Vernier ne fait pas exception. D'un autre côté, beaucoup d'étudiant.e.s cherchent des chambres à louer. Ainsi, l'Université de Genève, par le biais de son «*Antenne 1h par m²*», a développé un programme novateur visant à créer des liens entre générations pour prévenir l'isolement social. Le projet est simple: on prête/loue une chambre à un.e étudiant.e en échange de quelques heures de service (compagnie, course, ménage, etc.). Le tout est formalisé par une convention, avalisée par l'Université. C'est un projet simple, où tout le monde gagne! La motion déposée par le PS Vernier «*Un étudiant chez moi pour rompre l'isolement social*» vise à ce que ce projet se développe sur Vernier!

Quartier de l'Étang: accueillir les habitant.e.s comme il se doit!

Avec ses 2500 habitant.e.s, le quartier de l'Étang sera une nouvelle cité dans la Ville pas commune. Ce nouvel ensemble urbain changera la configuration de la ville de Vernier. L'importance numérique de ses habitant.e.s, les infrastructures et activités qui y seront développées feront appel à la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques communales.

Même si les premier.e.s habitant.e.s n'arriveront pas avant 2021, il convient de préparer le développement de ce nouveau quartier, notamment en ce qui concerne l'accueil et l'inclusion dans le territoire de Vernier. Ces questions méritent d'être pensées et anticipées dès aujourd'hui! C'est la raison pour laquelle le PS a déposé la motion «*Pour l'accueil des habitants du Quartier de l'Étang*», qui enjoint le Conseil administratif à préparer un plan d'action.



Notre territoire, c'est notre affaire !

Les votations fédérales de ces dernières années le montrent, les Suisses sont très préoccupés par leur territoire. Il fait l'objet d'intenses débats politiques (mitage du territoire, soutien à la production agricole locale, lex Weber, nouvelle loi sur l'aménagement du territoire).

Partout en Suisse, les Verts se sont montrés très actifs et persuasifs pour soutenir les beautés de nos paysages, l'importance de notre agriculture locale, la préservation de notre patrimoine et la qualité de vie dans nos villes.

A Vernier, ces enjeux nationaux ont trouvé, grâce aux Verts, des échos locaux. Sous l'impulsion de nos élus au Conseil municipal et au Conseil administratif, notre ville fait sa part pour que la qualité de notre territoire soit au centre de différentes politiques publiques:

- ✓ Soutien à notre agriculture par des repas dans les restaurants scolaires et les crèches qui utilisent des produits locaux;
- ✓ Respect pour nos paysages et habitats anciens par la préservation de notre patrimoine naturel (Bois de la Grille, rives du Rhône, ...) et construit (la Ferme Golay, le village de Vernier notamment);
- ✓ Amélioration de la qualité de vie par la construction de logements permettant de créer de nouveaux espaces verts (quartier de l'Étang, secteur carrefour de l'Écu/route de Vernier) et de préserver les espaces naturels avec une densification appropriée (quartier de la Concorde).

Avec les Verts de Vernier, vous pouvez être assurés de notre détermination pour que notre territoire ne soit pas l'affaire des spéculateurs, mais bel et bien celle des citoyens.

Déclaration d'impôts : besoin d'aide ?

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune,
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes,
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire,
- qui n'ont aucuns biens immobiliers (en Suisse ou à l'étranger) et aucun compte bancaire à l'étranger.

Une participation financière de CHF 20.– est demandée. Ces permanences auront lieu aux endroits suivants :

- **CAS de Vernier (Hospice général)**
Avenue de Châtelaine 81 B, 1219 Châtelaine
Tél. 022 420 47 40
- **CAS des Avanchets (Hospice général)**
Rue du Grand-Bay 18, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 420 47 50
- **SCOS service de la cohésion sociale**
Chemin de l'Étang 4-6, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70

Il est indispensable de téléphoner à l'un ou l'autre des numéros indiqués pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2018 ainsi que de votre déclaration. **L'action a débuté le 11 février 2019.**

Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excèdera pas :

- CHF 50 000.– personne seule
- CHF 60 000.– couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7 000.– par enfant à charge

L'épargne ne doit pas dépasser globalement

- CHF 20 000.– personne seule
- CHF 35 000.– couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous, le montant de CHF 20.– restera dû.

Les contribuables ne se présentant pas au rendez-vous fixé se verront devoir payer deux fois CHF 20.– lors d'une deuxième prise de rendez-vous.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous **la copie de la dernière déclaration remplie.**

Info

Service de la cohésion sociale
Tél. 022 306 06 70
cohesion-sociale@vernier.ch

A titre indicatif, nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener selon votre situation personnelle

1. AVS - AI - SPC

- attestation rente AVS-AI de l'année 2018
- attestation SPC : prestations versées en 2018
- attestation retraite éventuelle du 2^e pilier 2018 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2018
- assurance vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2018)
- primes payées à l'assurance maladie en 2018
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2018)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2018

- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2018

2. Salariés

- attestation salaire 2018
- attestation chômage, indemnités prestations complémentaires mensuelles (2018)
- attestation indemnités pertes de gains (2018)
- attestation allocation logement (2018), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2018)
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2018
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2018)
- primes payées à l'assurance maladie en 2018
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie,

dentiste, lunettes (2018) ; certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux

- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2018
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2018
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.–)

N.B. Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

Action impôts pour les 18 à 25 ans

Dans le cadre de sa campagne d'information sur le désendettement, la Ville de Vernier, en collaboration avec l'Hospice général, offre aux jeunes adultes un soutien administratif individualisé afin de les aider à remplir gratuitement leur déclaration d'impôts.

Il sera accompagné d'un bon les encourageant à profiter de cette prestation gratuite.

Pour tout complément, n'hésitez pas à contacter le service de la cohésion sociale :

Tél. 022 306 06 70 – cohesion-sociale@vernier.ch

En début d'année 2019, un courrier personnalisé sera adressé à tous les jeunes de 18 à 25 ans.



ACTION IMPÔTS POUR LES 18-25 ANS !

**À PRÉSENTER
LORS DU
RENDEZ-
VOUS**

**BON POUR REMPLIR GRATUITEMENT VOTRE DÉCLARATION
D'IMPÔTS AVEC UN-E SPÉCIALISTE**

Prenez rendez-vous avec le Centre d'action sociale de Vernier au 022 420 47 40
ou le Centre d'action sociale des Avanchets au 022 420 47 50

Nouvelle redevance radio/télévision

Dès le 1^{er} janvier, la société Serafe reprend la gestion de la redevance qui, suite à la révision de la LRTV, est abaissée à CHF 365.– par an.

Cette nouvelle redevance est indépendante de la possession d'appareils aptes à recevoir des programmes de radio ou de télévision. Désormais chaque ménage privé paie une redevance annuelle de 365 francs.

Transition oblige, les consommateurs recevront deux factures. La première, partielle, la seconde, pour couvrir une année pleine. Les 3,7 millions de ménages, répartis en douze groupes, recevront chacun une facture à un mois donné. Ainsi, les personnes qui figurent dans le groupe d'avril recevront en janvier une facture couvrant de janvier à mars, puis, en avril, une facture pour la période d'avril 2019 à mars 2020. En avril 2020, ils recevront une facture annuelle.

Serafe répond à toutes les demandes

Pour toutes précisions concernant la nouvelle redevance, les ménages peuvent consulter les sites internet de Serafe: www.serafe.ch ou de l'Office fédéral de la communication: www.ofcom.admin.ch/redevance.

S'ils constatent des erreurs dans l'adressage, ils sont désormais priés de le signaler à Serafe, qui transmettra ensuite les informations aux contrôles des habitants concernés. Cette

mesure permet de décharger les communes, confrontées à un grand nombre de demandes dont une bonne partie porte sur des sujets qui ne les concernent pas. En outre, aucun rappel ne sera envoyé pour les factures erronées annoncées à Serafe par les destinataires des factures ou les communes; elles seront remplacées par des factures corrigées.

Serafe devient ainsi l'interlocuteur principal pour toutes les questions qui concernent la redevance des ménages. Cela sera désormais précisé sur les prochaines factures qui seront envoyées dès le mois de février.

Plus d'information

www.ofcom.admin.ch/redevance

SERAFE AG

Organe suisse de perception
de la redevance de radio-télévision

Case postale, 8010 Zurich

Tél. 058 201 31 67

info@serafe.ch – www.serafe.ch/

Suppression du véhicule « Mobility » de Vernier-Village

Nous vous informons que la société Mobility a décidé de supprimer, à compter du 25 janvier 2019, le véhicule Mobility qui se trouvait sur le parking de l'école des Ranches, faute de rentabilité.

Il appartiendra dès lors aux abonnés de Mobility de Vernier-Village de se rendre sur les autres emplacements de la commune pour profiter de cette offre de mobilité: piscine du Lignon, Châtelaine, Centre Balaxert ou Les Ouches.

Plus d'info: www.mobility.ch.

Subventions cantonales en faveur de la pratique du vélo

En complément aux informations communiquées dans le précédent numéro d'*Actu Vernier*, nous vous informons que l'Etat de Genève a réorienté les mesures cantonales tendant à favoriser la mobilité douce.

Afin de favoriser la mobilité douce, l'Etat accorde désormais les subventions suivantes :

1. Achat de vélo-cargo :

Montant : CHF 500.-, mais au maximum 10% du prix d'achat.

- Avec ou sans assistance électrique ;
- Deux ou trois roues ;
- Chargement frontal ou arrière ;
- Neuf ou occasion (pas d'achat de particulier à particulier) ;
- Les remorques à vélos sont éligibles à la subvention.

2. Location 1 mois d'un vélo à assistance électrique :

Montant : CHF 250.-, mais au maximum 50% du prix de location.

- Vélo ou vélo-cargo ;
- Avec assistance électrique ;
- Pas de location d'un particulier.

3. Formation à la pratique du vélo :

Montant : CHF 80.-, mais au maximum 75% du prix de la formation.

- Tous types de vélos ;
- Avec ou sans assistance électrique ;
- Pas de formation auprès d'un particulier.

Pour obtenir ces subventions, les Verniolanes et Verniolans doivent se présenter, munis de la facture nominative d'achat/de location et d'une pièce d'identité, au

Service écoles et locations
Rue du Village 38, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 60 – ecoles-locations@vernier.ch

Récupération des déchets

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

ORDURES	lundi, mercredi*, vendredi
PET	lundi
PAPIER	lundi, mercredi*, vendredi*
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi de décembre à avril mardi et jeudi de mai à novembre

*zones villas non desservies

Les prochaines levées des encombrants et ferraille auront lieu :

mardis 5 et 19 mars 2019

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 00

Le calendrier de la voirie 2019 est disponible au format PDF sur www.vernier.ch/calendriervoirie.

Médaille pour les chiens

Les médailles pour les chiens sont disponibles au service écoles et locations, rue du Village 38, 1214 Vernier.

Dès le 31 mars, tout chien doit être porteur de la médaille fixée au collier. Il est obligatoire d'y ajouter l'identité et le numéro de téléphone du propriétaire.

La caisse de la trésorerie générale de l'Etat ne délivrera plus la marque de contrôle officielle.

L'impôt n'est plus lié à la remise de la marque de contrôle officielle. En effet, le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmettra les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale qui établira alors les bordereaux d'impôt et les notifiera directement par poste au mois de juin.

Les détenteurs de chiens sont priés de venir chercher la médaille dans les meilleurs délais et de ne pas attendre la réception du bordereau d'impôt.

Les détenteurs de chiens qui ne se seront pas acquittés de l'impôt seront passibles d'amende.

Documents requis pour l'obtention de la médaille:

- Attestation d'assurance responsabilité civile valable.
- Carnet de vaccination (vaccin contre la rage à jour).
- Attestation de l'identification du chien par la puce ou le tatouage (ANIS ou AMICUS).
- Autorisation d'acquisition et détention pour les chiens potentiellement dangereux, tels que définis dans la loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens.

Info

Service écoles et locations, tél. 022 306 07 60
ecoles-locations@vernier.ch

Prix de l'impôt par chien :

	1 ^{er} chien	2 ^e chien	Dès le 3 ^e chien
Impôt cantonal	50.–	70.–	100.–
Taxe pour le fonds cantonal des épizooties	4.–	4.–	4.–
Taxe pour l'assurance contre les dommages causés par les chiens errants	1.–	1.–	1.–
Impôt communal (50% de l'impôt cantonal)	25.–	35.–	50.–
Total	80.–	110.–	155.–

Réfection de la berme centrale de l'avenue du Lignon

Aménagée il y a près de cinquante ans, en même temps que la construction de la cité du même nom, la berme centrale de l'avenue du Lignon est aujourd'hui dans un triste état. Les charmilles plantées au centre de cette dernière sont en fin de vie. Elles ont beaucoup souffert des nombreuses tailles nécessaires au maintien du gabarit de la ligne aérienne du trolleybus; la quantité de bois mort est importante. Certaines plantes sont même mortes et n'ont pas été remplacées. D'autres arbres ont dû être abattus lors des travaux de réaménagement de l'avenue du Lignon, afin de permettre l'alternance de la circulation durant les travaux. Cette végétation doit être compensée.

Le service des Espaces verts a prévu le remplacement total de la terre et de la végétation de cet aménagement routier. Des *Carpinus betulus* «Fastigiata» sur tige seront plantées. Ces charmilles présentent l'avantage d'avoir des couronnes coniques naturelles et de s'élever sur une tige. Ces arbres seront mieux adaptés à cette avenue et il ne sera plus nécessaire de les tailler aussi régulièrement afin de garantir le gabarit des lignes aériennes.

Lors de l'étude de ce projet, il est apparu que l'installation d'éclairage public située sur cette berme centrale était obsolète. Les SIG ont donc exigé le remplacement de cette dernière par une nouvelle alimentation mise sous tube. Les mâts d'éclairage existants seront cependant maintenus.

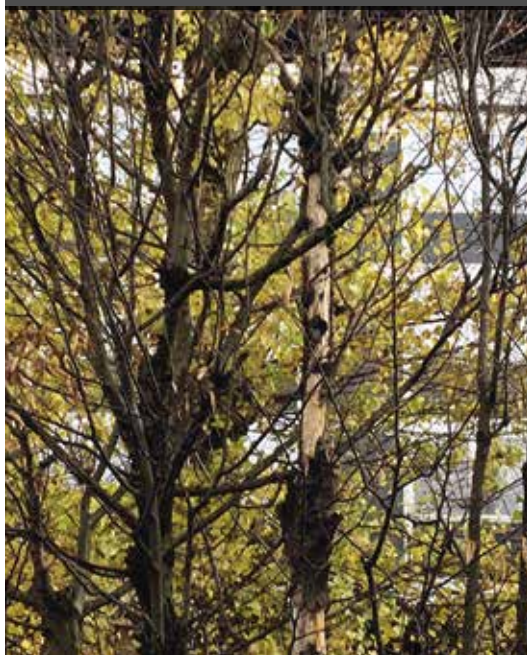
Le Conseil municipal a voté le 18 décembre 2018 un crédit de CHF 368 500.– afin de financer ces travaux.

Afin de réduire autant que possible les désagréments occasionnés par ces travaux, il a été décidé de les réaliser en quatre étapes successives. Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter l'impact de ce chantier, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage présente ses excuses aux riverains pour la gêne occasionnée et les remercie de leur compréhension.

Info

Service des espaces verts
Tél. 022 306 07 00 – sevv@vernier.ch

Bois mort



Carpinus betulus «Fastigiata»



Une pour ma récré à l'école des Libellules

En 2016, nous recherchions une idée de projet que notre toute jeune association pourrait mener. L'association des parents d'élèves des Libellules était sensible aux problèmes de la malbouffe et de l'obésité chez les enfants et souhaitait également mettre en avant les problèmes de caries et la prévention qui est présente dans les écoles.

Le projet est né de deux constatations. La première était que certains enfants avaient pour goûter lors des récréations des chips, des bonbons ou autres en-cas gras, sucré ou salé. La seconde découlait de notre toute fraîche expérience dans l'organisation des entraînements du programme SantEscalade. A cette occasion, nous avons constaté que les enfants mangeaient très volontiers les fruits et les légumes que nous leur distribuions à titre de goûter, à chaque fin d'entraînement. C'est ainsi qu'est né « une pomme pour ma récré ».

Il s'agit de la distribution de pommes aux élèves et au corps enseignant lors de deux récréations du matin, pendant la saison automnale. Nous souhaitions également que les pommes proviennent de la région. Pour le financement, nous nous sommes adressés au Contrat de Quartier Libellules – Gordon-Bennett de la commune de Vernier.

Nous avons également demandé aux enfants de ne pas amener de goûter les jours de distributions, ce qui a été très largement respecté.

En 2017, les deux distributions ont rencontré un vif succès. Les élèves ont même été nombreux à demander une deuxième pomme lors de chaque distribution. Pour les plus petits, nous avons coupé les pommes en quartiers.

Heureux de ce résultat et de cet enthousiasme, nous avons, à nouveau, déposé une demande de soutien pour ce projet auprès du Contrat de Quartier Libellules – Gordon-Bennett en 2018.

Nous avons ainsi pu distribuer des pommes à l'ensemble des élèves de l'école à l'automne passé et cette fois, nous avons également pensé aux enfants allergiques en leur proposant des carottes ou tomates cerises. Finalement, ce n'est pas si difficile de faire manger des fruits à nos enfants...

Le comité
pour l'APE des Libellules



ABC de Genève, un guide ludique pour les enfants

26 lettres de l'alphabet mises en images par Olga Sokolik, habitante de Vernier, créatrice et bloggeuse.

ABC de Genève est un guide unique conçu pour les enfants en anglais et français qui emmène ses lecteurs dans un voyage à la fois à travers l'alphabet et la ville de Genève.

Chaque lettre de l'alphabet est associée à quelque chose de typiquement «genevois», à une description et à une illustration adaptée à l'âge.

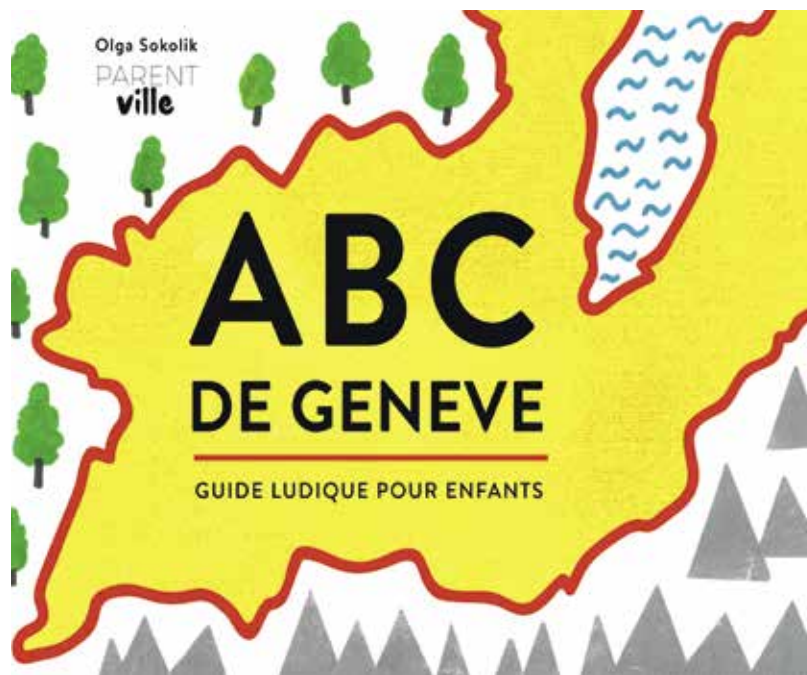
Le guide associe des lieux et des objets joyeux et faciles à comprendre comme le zoo et des monuments célèbres de Genève tels que l'horloge florale et le jet d'eau.

L'ouvrage présente également certains des lieux les plus internationaux et les plus complexes de Genève, tels que les Nations Unies et le CERN, ainsi que des personnalités liées à l'histoire du canton, telles que Henry Dufour et Ferdinand Hodler.

Que faites-vous avec un enfant un dimanche de pluie à Genève ?

Ce sont des questions comme celle-ci qui ont poussé Olga Sokolik à fonder Parentville, un site internet destiné à aider les parents à trouver et à partager des informations sur les enfants à Genève.

À travers le site web de Parentville, le groupe Facebook et le compte Instagram, Olga partage ses connaissances de manière accessible, en gardant à l'esprit les parents très occupés.



Olga, qui vit à Vernier, est également l'auteur du guide d'été interactif téléchargeable *Staycation Guide* 2017 & 2018.

Info

Tél. 078 90 77 157

parentville.ch

Insta: @parentvillegva

Facebook: @parentvillegeneva

Une journée décoration de sapins aux Avanchets

Chaque année à l'approche de Noël, l'association des parents d'élèves de la Cité des Avanchets (l'APeCA) organise une journée dédiée aux fêtes de fin d'année en décorant de magnifiques sapins. Retour sur cette journée haute en couleur.

Une tradition existe au sein des Avanchets – la journée décoration de sapins – au centre commercial par les élèves des écoles Avanchets Jura et Salève. Les enfants de 1-2P et le corps enseignant sont les premiers piliers de l'événement par la création de différentes décorations. En effet, quatre sapins sont dédiés aux élèves, qui ont pu suspendre leur magnifique bricolage confectionné avec leur enseignant.

Le but de cette journée est d'offrir un cadre festif autour des fêtes de fin d'année pour les enfants de l'école Avanchets Jura et Salève. Bien que ce soient deux écoles différentes, elles représentent un seul et même établissement. Cet événement permet ainsi de réunir les élèves pour la décoration des sapins de Noël au sein d'un même lieu.

Il va sans dire que la présence du père Noël était indispensable! Le regard émerveillé et les nombreux sourires des enfants lors de leur arrivée a été comme un nuage de bonheur au sein du centre. Les enfants se sentaient investis d'une grande mission, celle de décorer les sapins de leurs beaux bricolages! Ils ont réalisé que non seulement ils avaient accompli une très belle dé-

coration, mais qu'ils avaient également le privilège de rencontrer le père Noël dans leur centre commercial de quartier! D'ailleurs dès leur arrivée, leurs regards étaient rivés vers le père Noël et ils avaient hâte de passer un moment avec lui.

Après avoir décoré leur sapin chacun son tour, ils ont pu rencontrer le père Noël individuellement qui leur a offert un petit cadeau avec les traditionnelles mandarines, cacahuètes, chocolats, mais aussi un stylo et un tampon encreur de Noël. Cette année particulièrement, les enfants avaient plein de questions au père Noël, mais aussi à la mère Noël! « Est-ce que vous êtes le vrai père Noël? Est-ce que vous êtes la vraie femme du père? Où est-ce que vous habitez? Et bien sûr tous ont dit au père Noël qu'ils ont été sages! Le père Noël a non seulement répondu présent pour les enfants, mais a également été à l'écoute de tous les autres passants et habitants des plus petits aux plus âgés. Pour marquer à tout jamais cet événement dans leur mémoire, une maman bénévole a été notre photographe pour immortaliser ces instants. Une photo de classe et une photo individuelle ont donc été offerts à chaque élève.





L'ambiance autour de cet événement fort en émotions a développé en nous tous un sentiment de partage et de bonheur. Durant cette journée, nous avons eu la sensation d'avoir aidé tout un chacun à s'échapper du quotidien et de lui permettre d'entamer un voyage dans un monde exclusif rempli de sourires, chants et bonheur. Sans qu'on se rende compte, cela a créé un effet de contagion autour de nous! En fin de journée, le père Noël a pu difficilement repartir sur son traîneau et plein de parents sont encore restés au centre pour profiter des belles décorations restées au centre commercial des Avanchets. Ainsi, tous les habitants et passants auront profité de faire de très belles photos auprès du grand sapin!

Une fois encore l'APeCA a été heureuse de pouvoir organiser cet événement. Contempler ces instants remplis de joie, sourires à perte de vue et des regards scintillants a été pour nous un cadeau de Noël avant l'heure.

Grâce au Contrat de Quartier, nous avons eu à cœur de contribuer à faire un pas vers l'écologie en nous approvisionnant de sapins dits durables. Ces sapins ne sont pas coupés, ce sont des sapins vivants déterrés avec leurs racines début décembre, mis en pot immédiatement et livrés pour agrémenter les fêtes dans le respect de la nature. Les «Sapins Genevois» sont une association du canton qui permet d'acquérir des sapins

récupérables et recyclables qui sont replantés en janvier et réutilisés l'année suivantes.

Durant la période des fêtes de fin d'année, les cinq sapins décorés sont restés au sein de notre centre commercial pour l'embellir. Ainsi, les familles impliquées et tous les habitants des Avanchets ont eu le plaisir de contempler les efforts accomplis par les enfants avec la collaboration du corps enseignant.

Nous tenons à remercier chaleureusement les enseignants avec leurs élèves pour leur implication, Monsieur Pellet, le directeur de l'école qui nous a rendu visite également, le Comptoir Immobilier, Aldi, le concierge du centre commercial, ainsi que les parents bénévoles d'avoir contribué activement à la réalisation de ce magnifique projet. Nous remercions également le Contrat de Quartier pour sa précieuse collaboration financière qui nous a permis d'organiser cet événement dans les meilleures conditions.

APeCA

Info

APeCA

apeca123@gmail.com – tél. 079 293 30 38





Retrouvez l'heure du conte... en attendant le printemps

à la bibliothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets (centre commercial)

Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Jeudi 7 mars à 15h, dès 3 ans

Mercredi 20 mars à 16h30, dès 5 ans

à la bibliothèque de Châtelaine à 16h

Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Mercredi 27 février, dès 4 ans avec Isabelle Lucchinetti

Mercredi 13 mars, dès 4 ans avec Josiane Marin

à la bibliothèque de Vernier-Village à 14h

Rue du Village 57, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Mercredis 27 février et 13 mars à 14h, dès 6 ans

Mercredi 20 mars, dès 4 ans Spéciale Pâques, goûter offert

Entrée libre, gratuit

Ateliers bricolage de printemps

Ciseaux, colle, papier : c'est toi l'artiste ! Viens nous aider à décorer la bibliothèque.

Dès 6 ans.

Mercredi 6 mars à 15h et à 16h30

Bibliothèque de Vernier-Village, rue du Village 57, 1214 Vernier

Gratuit, places limitées, inscription : tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch ou directement à la bibliothèque.

MQJR ChâBal

Salut la compagnie ! Comment vous portez vous ? Voici notre programme d'activités, préparé tendrement pour vous !

En mars, vive la nouveauté, nous avons mis en place des événements familiaux nommés *Entre nous*, ces événements consistent en des sorties ou activités entre proches. Rendez-vous dimanche 3.

Jeudi 7, premier atelier musique avec notre cher Guillermo, cet atelier aura lieu du côté de la Maison de Quartier de 16h à 17h30 pour les enfants de 6 à 12 ans.

Les jeudis, c'est atelier céramique, avec Sandrine, histoire

d'apprendre de nouvelles techniques ; et tous les mardis, c'est l'atelier bois avec Gui-Gui.

Les ouvertures pour les inscriptions des vacances de Pâques commenceront le mardi 19.

Pour toute information ou question, n'hésitez pas à nous contacter. A bientôt !

Info

MQJR ChâBal

Av. de Crozet 39, 1219 Châtelaine,

Tél. 022 797 00 67 – mqjr.chabal@fase.ch



Le Tout Doux

Concert de berceuses par Blandine Robin et Anne-Laure Murer

Mardi 12 mars à 9h30 et 10h45

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Jeudi 28 mars à 9h30 et 10h30

Bibliothèque de Vernier-Village, rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Gratuit, de 0 à 4 ans.

Nombre de places limité, réservation obligatoire.



Les chemins de l'Aventure

Un spectacle d'improvisation théâtrale

Les chemins de l'Aventure est un nouveau spectacle d'improvisation théâtrale, à destination des enfants, créé par des comédiens professionnels issus de la Compagnie LesArts!

Jeudi 14 mars à 17h30

Bibliothèque des Avanchets
Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
(Centre commercial)
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Gratuit, 6-12 ans, adultes bienvenus.



Kamishibai: théâtre en papier

Atelier créatif autour d'un art japonais

Invente, dessine et raconte des histoires avec David Telese

Mercredi 27 mars de 14h30 à 16h30

Bibliothèque des Avanchets
Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
(Centre commercial)
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Gratuit, dès 5 ans.

Inscription recommandée, goûter offert après l'atelier.



Ateliers Danse en famille

Venez découvrir le plaisir de danser à travers deux ateliers
Danse en famille de l'association +dense les dimanches
17 et 24 mars.

Le principe d'un atelier Danse en famille est simple: pendant une heure et demie, un adulte (parent, grand-parent, marraine, oncle) et un enfant (de 2 à 4 ans), accompagnés par des professionnels du mouvement, découvrent le plaisir de la danse. Par le biais de jeux et d'exercices dansés, les participants entrent dans le mouvement en improvisant.

La Ville de Vernier propose deux ateliers aux Libellules et à Vernier-Village. Le nombre de places étant limité à 15 « couples » adultes-enfants, nous vous prions de vous inscrire auprès du service de la culture et de la communication avant le 11 mars. Les ateliers sont gratuits.

Prévoir une tenue confortable (t-shirt, jogging) et des basanes ou pantoufles.



Info

Pour les enfants entre 2 et 4 ans accompagnés d'un adulte

Dimanche 17 mars de 10h à 11h30

Ecole des Libellules, salle de gymnastique
Route de l'Usine-à-Gaz 16, 1219 Châtelaine

Dimanche 24 mars de 10h à 11h30

Ecole des Ranches, salle de rythmique, rue du Village 6, 1214 Vernier

Inscription

Gratuite mais obligatoire avant le 11 mars
culturecom@vernier.ch – Tél. 022 306 07 80

Conservatoire populaire : inscriptions 2019-2020

PORTES OUVERTES 2019 : essais d'instruments et rallye

Cours ouverts : lundi 18 au vendredi 22 mars, Le Lignon, route du Bois-des-Frères 51a

Portes ouvertes : essais d'instruments et rallye, samedi 23 mars, Centre D'Ivernois, rue François-D'Ivernois, 10h-15h

Portes ouvertes, mercredi 27 mars, Percussions, boulevard James-Fazy 2, 9h30-18h30

Portes ouvertes, samedi 13 avril, Cité Vieusseux 18 et 23, 10h-13h

Portes ouvertes, samedi 13 avril, Satigny, Ecole Temple, rampe de Chouilly 29, 10h 11h30

Inscriptions

Centre D'Ivernois, rue François-D'Ivernois 7, du lundi 25 mars au jeudi 28 mars 2019 de 9h-12h30 et 13h30-18h. À partir du lundi 1^{er} avril 2019, aux horaires habituels de la réception.

Informations et inscriptions en ligne toute l'année: www.conservatoirepopulaire.ch



Chéquier culture : une prestation pour faciliter l'accès à la culture

La Ville de Vernier est partenaire du Chéquier culture, une prestation pour les personnes à revenus modestes.



Le Chéquier culture se présente sous le format d'un carnet de six chèques individuels, nominatifs et valables durant l'année en cours. Les six chèques d'une valeur de CHF 10.– peuvent être employés individuellement ou cumulés dans leur totalité. Ils peuvent également être utilisés en paiement partiel ou total du billet de votre invité.

Vous pouvez directement utiliser les chèques pour payer aux caisses des nombreuses institutions partenaires en 2019. La liste des partenaires culturels est inscrite dans le Chéquier.

A qui s'adresse le Chéquier culture

Le Chéquier culture est proposé aux personnes domiciliées à Vernier, de plus de 21 ans et moins de 65 ans et qui sont au bénéfice d'un subsidé d'assurance-maladie A, B ou 100%. Les étudiants ne peuvent pas recevoir le Chéquier car ils bénéficient déjà d'autres rabais liés à leur statut.

Comment obtenir le Chéquier culture

Il vous suffit de nous transmettre une copie de votre attestation de subsidé d'assurance maladie pour l'année en cours ainsi qu'une copie de votre pièce d'identité comportant votre date de naissance. Le service de la culture et de la communication vous fera parvenir par courrier postal votre Chéquier nominatif.

Info

Ville de Vernier, Culture et communication
 CP 520 – 1214 Vernier
 Tél. 022 306 07 80
culturecom@vernier.ch

Eva Rami – *T'es toi!*

Eva Rami est de retour à la Salle du Lignon, jeudi 28 février, pour nous offrir un très beau moment de théâtre!

Seule en scène, Eva Rami retrouve dans *T'es toi!* le personnage d'Elsa. Après avoir mis en scène le passage difficile de l'adolescence à l'âge adulte dans *Vole!*, l'étoile montante du moment retrace cette fois le parcours

d'apprentie comédienne d'Elsa, confrontée aux regards familial et professionnel.

Dans ce deuxième volet, Elsa raconte son entrée dans le monde du spectacle et sa découverte de personnages tantôt fantasques, attachants, voire mégalos et délirants. Elle confie également ses difficultés à trouver sa place, à s'imposer et dévoile sa lutte pour faire accepter à son entourage ses désirs et ses choix de vie.

Loin de réduire son propos à l'univers du théâtre, Eva Rami nous embarque dans un monde familier auquel chacun peut s'identifier.



Info

T'es toi!

Eva Rami

Théâtre

**Jeudi 28 février 2019
à 20h**

Durée: 1h20

Salle du Lignon, place du Lignon 16,
1219 Le Lignon

TPG arrêt Lignon-Cité

Ouverture des caisses à 19h

Buvette une heure avant et une heure après
le spectacle, accès à la salle 10 min. avant la
représentation.

Tarifs: PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne)

TE 10.– (enfants moins de 10 ans) Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements: service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Les Fouteurs de joie

Des étoiles et des idiots

Un concert festif poético-burlesque embrasera la Salle du Lignon. Venez vivre une expérience dynamique, tendre et joyeuses le samedi 2 mars !

Un esprit burlesque et des textes drôles qui traitent de l'amitié, de l'amour, la malbouffe, le climat, la mort, la vie, autant de réflexions sur la société abordées avec légèreté, humour, rythme et qualité.

Forts de quinze années d'amitié et de connivence, les cinq artistes multi-instrumentistes vous embarquent dans un voyage mélodieux à l'aide d'une kyrielle d'instruments à la forte personnalité : cuivres, cordes, ukulélé, contrebasse, guitare, banjo, tuba, clarinette, accordéon, percussions, grosse caisse, cymbales...

Les Fouteurs de joie enflamment les scènes avec leur bonne humeur, leur énergie et leur drôlerie. Virtuoses d'une poésie tendre et d'une écriture un peu loufoque, porteurs d'une belle humanité pour changer le monde, ils insufflent aux spectateurs un vent de fraîcheur...

Info

Des étoiles et des idiots

Les Fouteurs de joie

Concert festif poético-burlesque

Samedi 2 mars à 20h

Durée: 1h10

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

TPG arrêt Lignon-Cité

Ouverture des caisses à 19h

Buvette une heure avant et une heure après le spectacle, accès à la salle 10 min. avant la représentation.



Tarifs: PT 20.– TR 15.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 12.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne)

TE 10.– (enfants moins de 10 ans) Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balxert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements: service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledesVernier

Fábia Rebordão – *New Fado*

Figure de référence parmi les voix du new fado, Fábia Rebordão se produira le vendredi 8 mars à la Salle du Lignon.

En 2011, Fábia sort son premier album *A Oitava Cor*, produit par Jorge Fernando (musicien reconnu, chanteur et compositeur ayant joué aux côtés d'Amália Rodrigues). La même année, après être passée au Carnegie Hall à New York, elle est invitée à se produire en première partie de la chanteuse Mariza lors de ses concerts à Belgrade et Budapest. En 2012, elle fait l'unanimité et reçoit le prix Amália Rodrigues, se distinguant comme l'une des 50 révélations de l'année.

Bien que le fado soit sa principale source d'inspiration musicale, les influences de Fabia s'étendent de la soul au jazz, en passant par la bossa nova, la morna, le blues. La production de son second album *Eu* a été signée par Jorge Fernando, ainsi que par New Max et Hugo Novo, des artistes habituellement associés à la pop music.

Sortant des pures frontières du fado, Fábia propose un doux mélange des genres. Préparez-vous à vous laisser emporter par la voix puissante, unique, et la présence captivante de Fábia Rebordão.



Info

New Fado

Fábia Rebordão

Musique

Vendredi 8 mars à 20h

Durée: 1h30

Salle du Lignon, place du Lignon 16,

1219 Le Lignon

TPG arrêt Lignon-Cité

Ouverture des caisses à 19h30.

Buvette une heure avant et une heure après le spectacle, accès à la salle 10 min. avant la représentation.



Tarifs: PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne)

TE 10.– (enfants moins de 10 ans) Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements: service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

17^e édition du FIFDH

Pour la quatrième année, la Ville de Vernier s'associe au Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains (FIFDH) pour deux projections gratuites les 12 et 14 mars !

Le FIFDH est l'événement le plus important dédié au cinéma et aux droits humains à travers le monde. Il se tient chaque année en mars à Genève, pendant la session principale du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Le Festival propose, en parallèle d'événements au centre de Genève, des projections et des débats publics gratuits dans des maisons de quartier, des centres d'hébergement de personnes migrantes, des hôpitaux, des cafés et divers lieux de vie dans les communes genevoises et alentours.

Le FIFDH à Vernier

Le FIFDH, en partenariat avec l'Hospice général et l'association Agora, posera à nouveau ses valises au Foyer des Tattes le mardi 12 mars pour la projection de *The Boy Who Harnessed the Wind*. Cette fiction, tirée d'une histoire vraie, met en lumière un jeune Malawite, qui pour faire face à une terrible sécheresse qui menace sa région, va faire preuve d'une incroyable ingéniosité en fabriquant une pompe à eau avec une dynamo de vélo. Sélectionné au dernier Festival de Sundance, ce film est un remarquable récit de persévérance et d'espoir.

La deuxième projection aura lieu au café Le Nénuphar, aux Libellules, le jeudi 14 mars à 19h30. Dans *A Northern Soul*, Sean McAllister est de retour dans sa ville natale de Hull et rencontre Steve Arnott, magasinier le jour et artiste hip-hop la nuit. Dans cette ville frappée par des coupes dans les dépenses publiques et divisée par le Brexit, où plus d'un enfant sur trois vit sous le seuil de pauvreté, Steve nourrit l'espoir d'un projet social entre rythme et pédagogie avec un camion d'ateliers de hip-hop.



Mardi 12 mars

The Boy Who Harnessed the Wind, de Chiwetel Ejiofor (Royaume-Uni, 113 minutes)

Foyer des Tattes, ch. de Poussy 3, 1214 Vernier

Dès 18h: accueil et verrée avec les résidents dans la cour des Tattes organisés par Agora

19h: projection du film, suivi d'un repas préparé par les résidents du foyer des Tattes

Jeudi 14 mars

A Northern Soul, de Sean McAllister (Royaume-Uni, 113 minutes)

Café Le Nénuphar, route de l'Usine-à-Gaz 10, 1219 Châtelaine

19h30: projection du film, suivi d'une discussion avec Steve Arnott

Entrée libre

Plus d'informations sur www.fifdh.org

Vernier Jazz – *Swing made in Geneva*

L'édition du Vernier Jazz 2019 vous invite les 15 et 16 mars à une soirée rythmée et conviviale, entourés d'artistes talentueux dans une ambiance cabaret-repas!

L'édition du Vernier Jazz 2019, *Swing made in Geneva*, vous invite à une soirée rythmée et conviviale, entourés d'artistes talentueux dans une ambiance cabaret-repas!

Cette année, la Ville de Vernier a souhaité mettre en lumière des musiciens genevois: valoriser différentes formes de jazz, faire découvrir des talents locaux et susciter l'intérêt d'un nouveau public, voilà les promesses de cette nouvelle édition!

Trois ensembles nous feront découvrir leurs univers musicaux. *Les Swiss Tribe* de Thomas Winteler dans *Un Tribute To Sidney Bechet* ouvriront les festivités. Rendant hommage au grand clarinetiste et sopranoiste américain, cet orchestre de jazz suisse nous fera entendre ses plus grands succès ainsi que d'autres compositions moins connues.

En deuxième partie, *Les Manchots*, quartet manouche, nous feront voyager avec un savant mélange de morceaux de Django, des chansons françaises des années 30 ainsi que des compositions personnelles. Le tout dans une formule à deux guitares acoustiques, un violon et une contrebasse.

Enfin, le *Big Up Band* de Genève, rassemblant 19 jeunes musiciens de la région, jouera un mix de standards et de compositions, le tout accompagné d'une magnifique voix féminine.

Repas servi à table de 18h30 à 20h

Soupe de légumes CHF 6.- | Assiette de fromages CHF 10.- | Assiette de terrine, charcuterie et salade CHF 13.- | Emincé de bœuf et spätzli CHF 14.- | Meringue chantilly CHF 4.- | Mille-feuille CHF 4.- | Forêt noire CHF 4.- | Cafés et thés CHF 3.- | Bar avec boissons minérales et choix de vins genevois. Traiteur: Willy Heldner

Info

Swing Made in Geneva

Vernier Jazz 2019

Musique

Vendredi 15 et samedi 16 mars à 20h

Durée: 2h30

Salle du Lignon, place du Lignon 16,
1219 Le Lignon

TPG arrêt Lignon-Cité

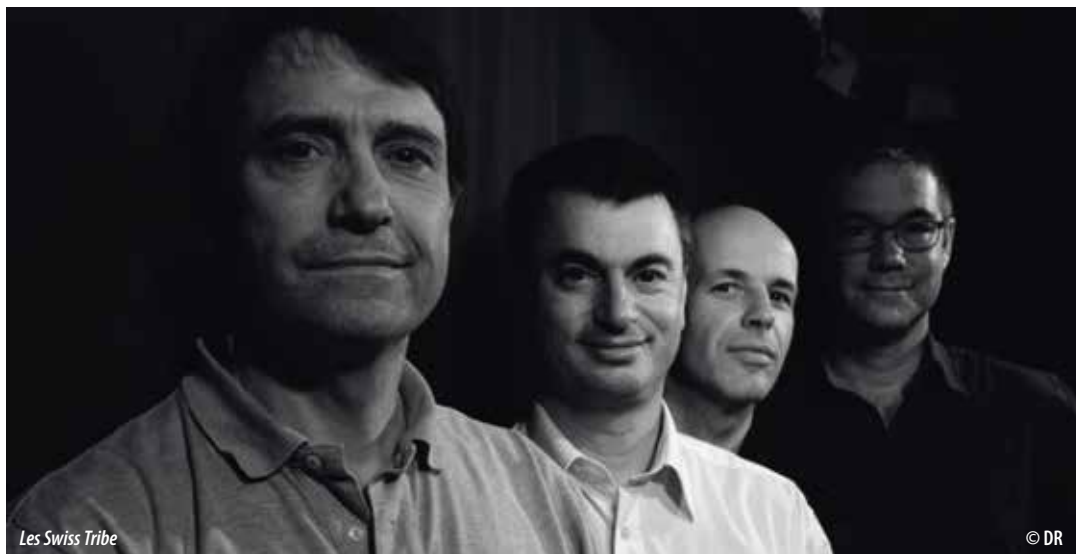
Ouverture des portes à 18h30



Tarifs: PT 35.- TR 25.- (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.- (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.- (enfants moins de 10 ans)
Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.- hors Vernier 75.-.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), Migros Nyon-La Combe, caisse (à l'ouverture des portes, sous réserve des places disponibles).

La Ville de Vernier propose une « **carte 5 spectacles** » à CHF 50.- pour les habitants de Vernier et à CHF 75.- pour les habitants hors Vernier. En vente sur www.vernier.ch/billetterie (rubrique « pass », en début de liste), par téléphone au service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 et par courriel à culturecom@vernier.ch. Carte nominative et limitée à la saison culturelle (septembre-août). Réservation des spectacles en ligne, annulation sans frais. Cette offre est ainsi même intéressante pour les enfants. Profitez-en!



Les Swiss Tribe

© DR



Les Manchots

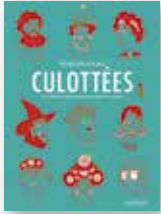
© Nicolas Masson



Le Big Up Band de Genève

© DR

Un zeste de féminisme dans vos bibliothèques !



Culottées : des femmes qui ne font que ce qu'elles veulent, de Pénélope Bagieu

Bande dessinée – Malgré l'injustice, la maladie, la censure sociale, elles n'en ont fait qu'à leur tête et ont pris en main les rênes de leur destin ! Pénélope Bagieu rend hommage à des femmes hors norme. Qu'elles aient contribué à la libération du corps de la femme avec le premier maillot de bain ou défié un régime dictatorial au prix de leur vie, elles ont chacune été des héroïnes à leur manière et à leur échelle. De Sonita, rappeuse afghane et exilée militante à Nellie, journaliste d'investigation au XIX^e siècle, l'auteure dresse le portrait de femmes qui ont fait voler en éclat les préjugés.



Les contes de notre enfance, de Tiffany Cooper

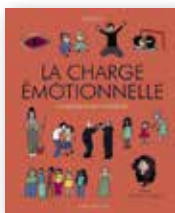
Album – Dans La princesse aux petits pois, le prince se fait aider par Stéphane Bern pour trouver sa princesse, dans Peau d'âne, celle-ci réclame une robe raclette-saucisson à Karl Lagerfeld, dans Cendrillon, celle-ci, martyrisée par sa belle-sœur Kim Kardashian, se rend au bal en robe Dior pour rencontrer son prince ressemblant à Justin Bieber...

Tiffany Cooper revisite, dans une version très drôle et très personnelle, parfois teintée d'humour noir, les contes de notre enfance.



Un homme au foyer à la conquête du monde, de William Quentin

A l'occasion de l'expatriation de sa femme, l'auteur vit pendant deux ans dans la peau de « celui qui suit ». Occasion de vivre pleinement sa condition de père de famille et d'homme au foyer, cette situation ne manque pas de piquer la curiosité de ses congénères masculins, qui, parfois avec des accents machistes, en profitent pour poser les questions qu'ils n'ont probablement jamais posées à leur femme : « Franchement, qu'est-ce que tu fais de tes journées ? » ou encore « Tu ne fais quand même pas le ménage ? ». L'homme au foyer est, finalement, un excellent révélateur des rapports des genres, surtout, mais aussi des rapports à l'argent, à la solitude, à la réussite ou encore à la reconnaissance sociale. Entre récit de vie et analyse sociétale documentée, William Quentin nous livre un témoignage drôle et inédit, celui de sa vie d'homme à la maison.



Un autre regard, de Emma

Bande dessinée – L'auteure tient un blog et en a concocté trois bandes dessinées sous le titre *Un autre regard*. Dans le dernier intitulé *La charge émotionnelle et autres trucs invisibles*, elle aborde sous forme de séquences la charge mentale qui pèse sur les femmes mais aussi l'inégalité entre hommes et femmes notamment dans la répartition des tâches ménagères. Avec une dizaine d'histoires très variées autour du féminisme, de la politique ou de la sexualité, cette jeune blogueuse casse les clichés sur bon nombre de sujets.



Le guide du féminisme pour les hommes et par les hommes, de Michael Kaufman et Michael Kimmel

Des publicités sexistes à la contraception, des violences conjugales au mouvement #MeToo, plus de septante thématiques féministes sont abordées et explicitées par deux hommes. Ils entendent ainsi amener les hommes à se sentir concernés par ces problématiques et par les évolutions qu'elles engendrent. Un livre qui démontre comment et pourquoi, avec plus d'égalité, les hommes mèneront une vie plus riche et plus heureuse.

Ras-le-bol des princesses nunuches ? Voici une sélection d'albums anticonformistes...



La princesse et le dragon de Robert Munsch, Michael Martchenko

La princesse Elisabeth est belle et vit dans un château. Elle doit épouser le prince Ronald jusqu'au jour où un dragon détruit son château, brûle sa jolie robe et emporte le prince. Mais Elisabeth décide de poursuivre le dragon et de sauver Ronald...

*Voici une princesse aventurière et débrouillarde et une conclusion totalement inattendue et jubilatoire...
Un récit original qui renverse les clichés d'une manière drôle et fine.*

Dès 4 ans



Les princesses ont les cheveux jusqu'aux fesses! de Jules

Une petite fille rêve de faire partie du groupe des Princesses de l'école. Elles sont si belles, toujours habillées en rose, et surtout elles ont les cheveux jusqu'aux fesses! Est-ce que se laisser les cheveux pousser pendant tout l'été suffira ?

On craque pour cette histoire où le mythe du rose bonbon allié aux cheveux longs est dépoussiéré par une fillette, vive et malicieuse. Le coup de théâtre final nous fera comprendre l'essentiel : être soi est bien plus important qu'être une princesse.

Dès 5 ans



Princesse Kevin de Michaël Escoffier

Kevin est une princesse, qu'on se le dise! Les autres peuvent bien rigoler, il s'en moque. Sa sœur lui a prêté une robe, des chaussures à talon et maintenant Kevin est une princesse, un point c'est tout! Et d'abord, qui a décrété que seules les filles pouvaient se déguiser en princesses ?

Un album plein d'humour et de finesse qui permet de casser des clichés encore tenaces aujourd'hui.

Dès 5 ans



Princesses power de Lucia Etxebarria

Des contes revisités: Blanche-Neige en tournée avec les 7 nains rockeurs, une Belle au bois dormant qui adore la guitare électrique et une Cendrillon devenue punk! Adieu princesses ngangan attendant bêtement le prince charmant, les princesses des temps modernes ont du caractère et ne se laissent pas faire!

Un livre très drôle qui brise les codes des contes classiques pour transformer ces héroïnes trop sages en jeunes filles fortes, intelligentes et bien ancrées dans leur temps.

Dès 8 ans

Inscription et prêts gratuits!

Découvrez toutes les nouveautés que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le Catalogue en ligne des Bibliothèques de la Ville de Vernier : biblio.vernier.ch

Les horaires détaillés de vos bibliothèques sont disponibles sur www.vernier.ch/biblio

Crime et châtimeⁿt de Dostoïevski à la Salle des Ranches

Le Théâtre de Vernier vous propose une adaptation de *Crime et châtimeⁿt*, un chef-d'œuvre de la littérature russe.

Un véritable thriller du 19^e siècle qui mélange une foule de thèmes comme la transcendance par la foi, la charité, la vie de famille, l'athéisme ou encore la quête identitaire...

Jusqu'où Raskolnikov peut-il transcender les limites morales? Pour accéder au bien, peut-il aller jusqu'à tuer un pou malfaisant? Le juge Porphyre mène l'enquête...



Du 8 au 29 mars 2019

Salle des Ranches, rue du Village 6, 1214 Vernier
Mercredi-jeudi 19h, vendredi-samedi 20h et dimanche 17h

Mise en scène: Yves Mahieu

Avec: Gilbert Combépine, Liliane Douchamps, Pierre-Alain Dubi, Alexandra Dupont, Simone Emery, Philippe Flück, Thomas Guiot, Clairmonde Liévaux, Jean-Luc Pellet, Joël Petoud, Patricia Picchiottino, Kevin Zufferey

Réservations

Tél. 076 499 98 07 ou www.theatrevernier.ch

Tarifs: Normal CHF 25.- / Réduit CHF 20.- (AVS, AI, chômeurs, étudiants)

« GE de lois » à la Bibliothèque de Châtelaine

Jouez et découvrez Genève et ses institutions! Devenez un citoyen actif et partez à la rencontre du système démocratique suisse...

Jeudi 21 mars 18h30

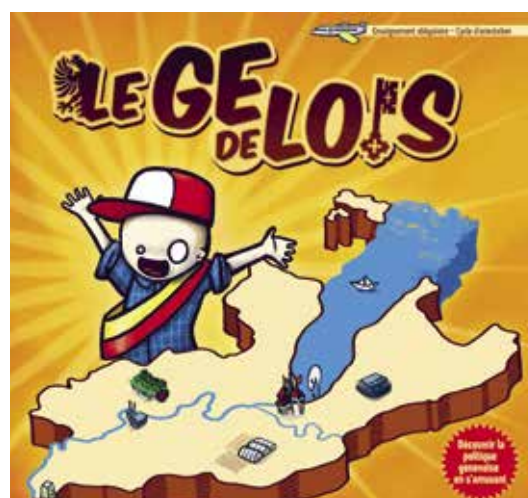
Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Tout public dès 14 ans

Entrée libre, nombre de places limité, réservation recommandée



Retour sur la rencontre autour de la projection du film *Ronde de jour*

Reflets d'une soirée festive du Contrat de Quartier Châtelaine-Balexert à l'école Emilie-de-Morsier en novembre.

La projection du film *Ronde de jour* (ADDICT FILMS, Paris), a été très bien accueillie par un public de tous horizons venu nombreux.

Lors de la discussion avec les protagonistes du film qui a suivi, les échanges ont été nourris. L'assistant réalisateur Xavier Dussoix a pu expliquer les péripéties du tournage dans le Château médiéval d'Oron lors de l'exposition de grandes toiles de lin représentant des hordes d'animaux et de foules humaines suspendues le long du chemin de ronde.

André Dussoix a monté sur place, pour cette soirée, avec l'aide du technicien Beat Lippert, une installation éphémère afin de les voir transposées et présentées dans le cadre imposant et moderne du hall de l'école. Il a relevé le mystère que distillent les ambiances de clair-obscur du film, et l'acuité de la bande son. La talentueuse et charmante comédienne Marie Ruchat a pu témoigner de son expérience enrichissante avec le réalisateur Mathieu Peteul. Le public s'est exprimé, et après la discussion, un beau buffet a été partagé dans la bonne humeur et les échanges entre personnes furent chaleureux.

Saluons le généreux et actif accompagnement par le parrain du Contrat de Quartier, Marc



Œuvres sur toiles de lin – ©André Dussoix

Eric Soult, de Deodathe Bahindwa et Monique Mattenberger et de bien d'autres. Et remercions la Commune pour avoir soutenu cette manifestation d'art visuel dans le quartier.

Puissent d'autres initiatives culturelles voir le jour sous de si bons offices!

La Fête au Village et son vide-grenier

Ne manquez pas cet événement tant attendu et inscrivez-le déjà dans vos agendas!

Samedi 18 mai 2019

Pour plus de renseignements : collectifeteauvillage@gmail.com

L'artiste peintre Stefano expose au Café Nénuphar

Né au siècle dernier, en mars 1959, Stefano termine sa scolarité obligatoire et quitte le domaine de l'hôtellerie une fois son CFC en poche. Alors libre de tout engagement, il décide à 19 ans de se consacrer à l'Art.

Nourri par une passion riche et sincère grâce à laquelle il ne cesse de s'émerveiller, l'ensemble de ses œuvres témoignent d'un vécu riche et chaotique, marqué par l'amour, la déception, par les victoires et les défaites.

Jusqu'au 19 avril 2019

Café Nénuphar

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h à 16h

Route de l'Usine à Gaz 10

1219 Vernier

Tél. 022 754 92 72



Crochet et tricot aux Libellules

Venez crocheter, tricoter ou simplement partager un moment convivial autour d'une tasse de thé ou de café à l'espace de vie « Mars » des Nouvelles Libellules.

Les mardis et jeudis de 14h à 17h

Espace de vie « Mars », avenue des Libellules 12, coursive 2 (excepté durant les vacances scolaires).

Ouvert à tous, jeunes et moins jeunes!

Contact: Patricia – tél. 076 690 94 41

libellules.crochet.tricot@gmail.com



Les repas des « Joyeux Dimanches »

Vous êtes seul(e)s le dimanche? Venez passer un moment en bonne compagnie au Centre de Quartier du Lignon à 12h15 (derrière l'église catholique du Lignon)



Dimanche 10 mars 2019 à 12h15

Inscriptions: Walter Hatt, tél. 022 796 62 79

Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53



Inauguration de l'Art'cade 77 à Châtelaine

Un nouveau lieu de vie culturel et pluridisciplinaire ouvre ses portes à Châtelaine. L'inauguration publique aura lieu samedi 9 mars de 14h à 21h!

L'Arcade de Châtelaine située à l'avenue de Châtelaine 77 ouvre ses portes sous le nom de l'Art'cade 77 pour accueillir un programme d'activités riche et varié proposé par l'association vernioilane **EMA Art et Terroir**.

L'association proposera durant la saison 2019 différents événements pour la promotion de l'art, la culture et du terroir ainsi qu'une offre de cours et d'ateliers dédiés au développement personnel et artistique à la portée de tous: samedi 2 mars, une journée rencontre et dégustation avec les brasseurs locaux genevois est proposée durant laquelle vous pourrez déguster les savoureuses et surprenantes bières de notre canton!

Samedi 9 mars, petits et grands sont invités à l'inauguration de l'arcade, une occasion de présenter le programme d'activités et d'échanger dans un cadre festif.

La partie officielle aura lieu à 15h en présence des autorités communales. Elle sera suivie d'une verre.

Une exposition, des ateliers créatifs, des stands terroir, de l'artisanat et encore des concerts et performances live forment le programme de cette journée.

Nous vous donnons donc rendez-vous samedi 9 mars pour découvrir ce nouvel espace pluridisciplinaire à Châtelaine. Toute l'équipe d'EMA Art et Terroir se réjouit de vous accueillir!

Info

Inauguration de l'Art'cade 77

Samedi 9 mars 2019 de 14h à 21h

Avenue de Châtelaine 77, 1219 Châtelaine.

Bus 6, 19, 22 et 51 – Arrêt Châtelaine.

Programme détaillé de la journée et inscription pour les ateliers sur

ema-event.ch



ema.art.terroir@gmail.com

Vide-dressing aux Avanchets

Samedi 16 et dimanche 17 mars 2019 de 10h à 17h

Salle des fêtes des Avanchets, rue François-Durafour 17, 1220 Les Avanchets

Boissons et restauration sur place / Participation CHF 20.-/table

Inscription www.faitesavanchets.ch, faitesavanchets@gmail.com, tél. 0774 12 44 11



Exposition à la Maison Chauvet-Lullin

The Language of Shapes

Peintures techniques mixtes de Pnina Ducach

Pnina Ducach, artiste, chorégraphe, danseuse professionnelle classique et moderne, est la directrice artistique de l'école de danse «Dance-Art» à Versoix.

Pnina adore tous les domaines de l'art. Très ouverte et curieuses de découvrir de nouvelles émotions au contact de rencontres artistiques et culturelles, elle vous invite à entrer dans son monde de mouvements.

Du 8 au 10 mars 2019

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57
1214 Vernier

Vernissage : vendredi 8 mars 2019, dès 18h

Exposition : samedi 9 mars, 11h-20h
et dimanche 10 mars, 11h-17h

Info

Service de la culture et de la communication,
tél. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch



Le « Coin des artistes » du Lignon expose

Arbres en ciel genevois

dessins de Raymond Peney, textes de Denise Rauss

Du mercredi 6 mars au vendredi 5 avril de 17h à 19h
et sur rendez-vous.

Vernissage : vendredi 8 mars dès 18h

Local du Contrat de Quartier et de la bibliothèque
vagabonde, place du Lignon 45 (à l'angle du centre
commercial, côté brasserie du Lignon).

Info : tél. 022 796 65 62 – denise.r-c@bluewin.ch



Boutique 2000 « du déjà porté »

Au mois de décembre, les bénévoles de la Boutique 2000 ont eu le plaisir de fêter leur 1000^e cliente avec un magnifique bouquet de fleurs !



La Boutique est fermée pendant les vacances scolaires

Réouverture le 25 février (réception des habits de printemps).

Ouverture les lundis et jeudis de 14h à 17h (inscription de vos habits uniquement le lundi de 14h à 16h15).

Rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon
Parking au centre commercial
Bus 7, 9, 28, 51 arrêt Lignon-Cité
Renseignements : tél. 079 726 61 54

Les repas de quartier du Lignon

Les repas de quartier du vendredi organisés par la Carambole, avec le soutien du Contrat de Quartier du Lignon se poursuivent en 2019. Nous offrons pour la modique somme de CHF 8.- un menu sain et complet avec entrée, plat, dessert et café.

« Seul, en famille ou entre amis... venez partager un délicieux repas de midi ! »

Les repas ont lieu à la salle de quartier située sous l'église du Lignon. Ils sont servis de 12h à 13h30. Réservation souhaitée à partir de 3 personnes. Tél. 022 796 42 67.

Prochains repas du quartier du vendredi :
1, 8, 15, 22 et 29 mars

Nous accueillons volontiers les bénévoles désireux de nous aider à la mise en place et au service. Au plaisir de vous y voir nombreuses et nombreux !

Centre de la Carambole
Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
Tél. 022 796 42 67 – cr.carambole@fase.ch



Concerts au Lignon

Dimanche 24 mars 2019 à 18h

Le Trio de la Plaine avec Aline Jaussi, piano, Pascale Servranckx, violon et Nicole Aubert, cor vous propose un programme romantique : Robert Schumann : *Adagio et Allegro pour piano et cor, opus 70* et *Sonate en la mineur pour piano et violon, opus 105* puis Johannes Brahms : *Trio en mi bémol majeur pour piano, violon et cor, opus 40*

Temple du Lignon – Place du Lignon 34 (derrière le centre commercial)

L'entrée est libre. Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

Le Chœur Cantoria recherche des choristes

L'Ensemble Vocal Cantoria, dont les origines remontent à 1999, est un ensemble vocal d'environ vingt-cinq chanteurs qui aiment particulièrement la musique chorale baroque.

La direction musicale est assurée par Emmanuel Junod depuis octobre 2018.

Les répétitions se tiennent au foyer protestant du Lignon tous les lundis de 18h à 20h.

Renseignements : tél. 022 796 65 62

Nouvelles de la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon

La Maison de Quartier d'Aire-le-Lignon est gérée par une association dont la direction opérationnelle est assurée par un comité de gestion. Cette année, les enjeux sont de taille puisque la présidence cède sa place à de nouvelles personnes intéressées et concernées par le bien-être du quartier d'Aire-le-Lignon. C'est donc avec une émotion certaine que nos coprésidents Valérie Bagattini et Roberto Cancino s'envolent vers d'autres projets.

L'union fait la force! Les Maisons de Quartier à Genève existent grâce aux associations d'habitants qui soutiennent des actions en faveur de leur vie de quartier. En devenant membres de l'association ou membre actif du comité, vous vous engagez à faire porter vos voix pour que des projets socioculturels puissent se développer dans votre quartier.

Nous vous invitons à notre prochaine Assemblée générale qui se tiendra

jeudi 21 mars à 19h.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Sortie au Carnaval Vénitien à Annecy Samedi 16 mars 2019

Rendez-vous devant la Maison de Quartier,
départ: 9h30 – retour prévu vers 18h

La Maison de Quartier d'Aire organise des sorties culturelles tout public: enfants, familles, adultes, aînés... tout le monde est le bienvenu!

Tarif: enfant CHF 10.– / dès 16 ans CHF 15.–

Les formulaires d'inscription sont disponibles au secrétariat ainsi que sur mqal.ch/sorties

Info

Maison de Quartier d'Aire – Le Lignon
12 bis, ch. Nicolas-Bogueret – 1219 Aire
Tél. 022 970 06 90 – www.mqal.ch



L'association *ChezNous c'est ChezToi* présente son programme!

Cours de danse

L'association propose 3 cours de danse **les mardis du 26 février au 28 mai 2019** (pas de cours les 16 et 23 avril), soit 12x1h. Les cours ont lieu à la salle de rythmique de l'école Emilie-de-Morsier, rue Jean-Simonet 1A, 1219 Châtelaine.

18h30 – Danses en ligne: chorégraphies de groupe sur des musiques variées, disco, cha cha cha, salsa, bachata, charleston, etc.

19h30 – Rock'n roll: bases et figures attrayantes à danser sur les musiques des années 60 à nos jours.

20h30 – Danses de salon: initiation à quelques danses de salon, telles que la valse, le tango, le fox-trot, le cha cha cha.

Tarif: CHF 210.– par cours (12x1h) / Etudiant, apprenti, retraité: CHF 190.–

Chaussures de gym propres à semelles blanches, chaussures de danse ou chaussettes pour entrer dans la salle!

CoinCuisine, des cours de Cuisine du Monde tous les jeudis dès le 28 février

À la ferme Golay, 7, avenue Edmond-Vaucher
1219 Châtelaine

18h – 20h Cours à CHF 25.–

20h – 21h Repas sur place ou à l'emporter CHF 20.–

Save the Date

Réservez les dates pour le Festival du Film Vert!

Programme à venir sur cheznous-lemouvement.ch

Weekend du 15, 16, 17 mars – Weekend du 29, 30, 31 mars –

Weekend du 12, 13, 14 avril

Projection sur les 3 weekends de 15 films et diverses animations et présentation de l'action locale.

Venez rejoindre le comité d'organisation locale!

Tél. 076 376 17 42 – info@cheznous-lemouvement.ch

Conférence gratuite : « Comment aider sans s'épuiser »

Le service de la cohésion sociale vous propose une conférence qui abordera la question de l'aide aux proches, un rôle qui peut être parfois difficile et éprouvant.

On se donne souvent sans compter pour aider ceux qu'on aime. Mais, parfois, cela peut amener une fatigue qui compromet notre qualité de vie, voire notre santé. C'est la fatigue d'aider. Lorsque cela arrive, il devient difficile d'être aidant pour l'autre.

Le service de la cohésion sociale vous propose une conférence gratuite animée par Riccardo Rodari, professionnel de la relation d'aide. Elle sera suivie d'un goûter et d'un échange animé par l'intervenant.

Jeudi 7 mars 2019 à 14h30

Centre de Quartier du Lignon

Place du Lignon 32, 1219 Le Lignon

(sous l'église catholique, à côté de la ludothèque du Lignon).

Cette rencontre vous propose de :

- Trouver quelques repères pour détecter les signes de la fatigue d'aider.
- Découvrir quelques pistes pour se ressourcer et éviter l'épuisement.



Une navette gratuite est organisée avec passage aux arrêts TPG (horaires sur demande). Inscription obligatoire jusqu'au 28 février auprès du service de la cohésion sociale, délégation aux seniors, tél. 079 558 99 83 du lundi au vendredi, de 9h à 12h – seniors@vernier.ch



COMMENT AIDER SANS S'ÉPUISER ?

CONFÉRENCE PUBLIQUE GRATUITE, ENTRÉE LIBRE

Animée par M. Riccardo RODARI, professionnel de la relation d'aide.

La conférence sera suivie d'un goûter et d'un échange.

Retour sur la broche des 4 clubs d'aînés de la Ville de Vernier



Septembre 2018 – Après de nombreuses années d'absence, les 4 clubs d'aînés de la Ville de Vernier ont décidé de reprendre cette belle tradition.

Se réunir à nouveau au CAD (centre d'animation pour retraités) en organisant une journée festive avec la complicité du service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier. Un bus a été généreusement organisé par le SCOS pour le ramassage des membres qui le voulaient. Septante-six personnes se sont déplacées et un accordéoniste a animé cette journée, musique et chansons anciennes qui nous ont émerveillés.

Pour le repas, poulets à la broche, pommes de terre rôties au four, salade, cassata, préparé par deux professionnels et des aides volontaires. Merci au personnel du CAD ainsi qu'aux deux « petits jobs » de la ville de Vernier qui ont pris leur travail très au sérieux et tout a parfaitement fonctionné.

Un grand MERCI à tous.

Bravo à tous les membres de s'être déplacés dans ce si bel endroit sympathique et avenant.

Jacqueline Vincent

Les quatre clubs d'aînés de la Ville de Vernier

Club des aînés de Vernier-Village

Ch. de Poussy 56, CP 468, 1214 Vernier
Ouverture les mercredis et vendredis de 14h à 17h15
Tél. 079 255 02 68

Club des seniors et aînés de Châtelaine-Balexert

Av. de Crozet 31, 1219 Châtelaine
Permanence les mardis, mercredis et jeudis de 14h15 à 17h
Tél. 078 831 50 40

Club des aînés du Lignon et Aïre

Av. du Lignon 53, 1219 Le Lignon
Permanence les mardis et jeudis de 14h30 à 16h
Tél. 022 796 21 87

Club des aînés des Libellules

Av. des Libellules 4, 1219 Châtelaine
Tél. 079 250 66 84

S'engager près de chez vous, auprès d'une personne âgée !

Le Réseau Seniors Vernier (RSV) a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des aînés verniolans grâce à des solutions adaptées. Pour cela il s'appuie, depuis des années, sur un groupe de bénévoles bien motivés !

Vous appréciez le contact avec les aînés ?
Vous avez quelques heures par mois à offrir pour des moments de partage ?
Rejoignez-nous ! Nous vous offrons :

- Une formation spécifique, dispensée par la Croix-Rouge genevoise
- Un suivi assuré par des professionnels
- L'occasion d'échanges riches et de qualité.

Prochaine formation à Vernier au printemps 2019

Les thèmes abordés s'articuleront autour des notions suivantes : que signifie vieillir ? - l'isolement social à la source des maux - comment mieux communiquer ? - fin de vie et souffrance - accompagner des personnes ayant un déficit cognitif.



Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez-nous !
Tél. 079 558 99 83 (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00), service de la cohésion sociale, délégation aux seniors - seniors@vernier.ch.

Plus d'info sur www.vernier.ch/rsv

L'Association TAÏ CHI Crozet-Balexert

propose des cours les lundis et mercredis, hors vacances scolaires, dans la salle de rythmique de l'école primaire de Balexert (avenue du Pailly 37). Une première séance vous est offerte gracieusement par l'Association.

Des places sont encore disponibles

- Les lundis de 16h45 à 18h et de 18h15 à 19h30
- Les mercredis de 13h45 à 15h

Surtout n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir !

Myriam Aubert
damy.aubert@bluewin.ch
Tél. 079 412 72 63

Monique Mattenberger
mattenberger.monique@bluewin.ch
Tél. 078 841 33 80

Repas pour les aînés par BénéVernier

Vous êtes retraité, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul ?

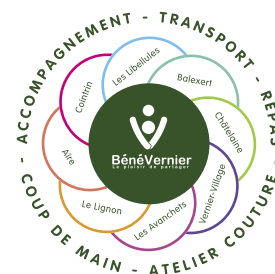
BénéVernier vous invite à partager un repas convivial. Le prix est de CHF 13.– à régler sur place. Il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70. Dernier délai pour les inscriptions: le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au numéro indiqué ci-dessus.

Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13,
1220 Les Avanchets
Jeudi 28 février 2019

Maison de Quartier Le Quart'île

Ch. de Mouille-Galand 21,
1214 Vernier
Jeudi 28 février 2019



Conférence « Café-Croissants » au Lignon

« Les clés d'un bon sommeil »

Cette conférence organisée par le Centre médical du Lignon (organisation Arsanté) abordera le sommeil sous toutes ses coutures et sera animée par le Dr M.-A. Raetzo, pneumologue. Elle s'adresse aux personnes de 64-65 ans et plus.

Jeudi 14 mars 2019 de 9h30 à 10h30, suivie d'une collation

Centre médical du Lignon, place du Lignon 2, 1219 Le Lignon (dans le centre médical)
Bus 7, 9, 28 et 51 – arrêt Lignon-Cité

Gratuit – accès libre sans inscription, nombre de places limité à 30.
Informations: tél. 022 709 00 77 – 022 706 25 25

« Café-Croissants » Châteline-Balexert

Mercredi 20 mars 2019 de 9h30 à 11h

Centre de Quartier de Balexert, avenue de Crozet 31, 1219 Châteline

Association « Lumière pour Haïti »

Processus de création: les étapes parcourues, les difficultés rencontrées, les défis, les échecs, les réussites...
En présence de Béatrice Müller, cofondatrice et présidente de l'Association.

Café et croissant offerts! Vous êtes cordialement invités avec vos connaissances et amis.

Info: service de la cohésion sociale – Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

Organisé avec la précieuse collaboration des habitants bénévoles membres du groupe de préparation et le CAD (Activités seniors – Hospice général).



Projet « fraXity » : appel à participation

Vous souhaitez contribuer au développement de nouvelles connaissances sur la santé des aînés ?

Vous pensez qu'il est utile que les professionnels de la santé puissent rapidement identifier les personnes les plus fragiles et les situations de soins complexes ? Vous avez 65 ans ou plus, et avez du temps à offrir à la recherche scientifique ?

Nous avons besoin de vous pour l'étude « fraXity » !

« fraXity » est une recherche scientifique menée à Genève par des professionnels de la Haute Ecole de Santé de Genève et de l'Institution genevoise de maintien à domicile (imad). L'étude est soutenue par le Fond National Suisse de la Recherche Scientifique. Son but est de mieux connaître la santé des aînés afin de développer des moyens nouveaux pour que les professionnels des soins puissent repérer rapidement les personnes fragiles et les situations de soins complexes.

Vous aussi, vous pouvez participer et votre contribution sera très précieuse !

La participation à l'étude consiste en 3 entretiens de 2h30 environ, espacés chacun de 6 mois. Les entretiens abordent divers aspects de votre santé et sont effectués à votre domicile avec un-e infirmier-ère diplômé-e.



Plus de 60 personnes participent déjà à « fraXity » et sont enthousiastes à partager leurs connaissances sur leur santé et sur les ressources mobilisées pour se maintenir en forme.

Pour participer à « fraXity » ou pour avoir plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

Prof. Catherine Ludwig, Haute Ecole de Santé – Genève, 47, avenue de Champel, 1206 Genève
fraxity@heds-ge.ch
 Tél. 022 388 60 76

Chorale Féminine : « Mesdames, voulez-vous chanter avec nous ? »

Chanter pour garder bon moral et confiance en soi, pour soulager les douleurs chroniques, pour améliorer sa respiration, sa mémoire, sa concentration, pour partager ensemble des moments de joie. Chanter, c'est bon pour la santé !

Mesdames, rejoignez notre chorale féminine l'Heure Musicale. Notre répertoire est varié : Gospel, Charles Trénet, Gilbert Bécaud, Jean Ferrat... Il n'est pas nécessaire d'avoir étudié le solfège : il suffit d'aimer chanter !

Nos répétitions ont lieu les mardis de 15h30 à 16h30 à l'avenue du Lignon 50 (12^e étage) – Bus : 7, 9, 28 et 51 – arrêt Lignon-Cité
Pour plus d'informations : tél. 022 797 12 64 (répondeur) – mekkeye@upcge.ch

Le Parkour, une discipline entre sport et créativité

Petit tour d'horizon d'une discipline qui se développe à Vernier avec l'association K3PK Squad.

L'association K3PK Squad, basée à Vernier et qui déploie ses activités sur tout le canton, a pour but de promouvoir le Parkour par le biais de démonstrations, d'initiations ainsi qu'en offrant des cours sécurisés en intérieur pour les plus jeunes rêvant de découvrir cette pratique.

Mais qu'est-ce que le Parkour ?

Le Parkour est une discipline mêlant escalade, course, agilité, force et créativité. Elle se pratique principalement à l'extérieur en exploitant le mobilier urbain tel que les murs, les barrières et d'autres structures pour y effectuer des sauts et toutes sortes d'acrobaties.

Né en France dans les années 1990, le Parkour n'est pas encore un sport à part entière. Très souvent comparé à la gym ou à l'escalade, cette discipline n'est pas sans risques et demande beaucoup d'entraînements pour la pratiquer en toute sécurité. C'est pour cette raison que notre association propose des cours sécurisés et encadrés par des coachs formés. Ces cours ont lieu à l'école de Châtelaine le lundi soir de 18h à 19h45. Ils se composent d'une première

partie dédiée à l'apprentissage des bases de la discipline puis d'un second temps, libre, durant lequel de nouveaux mouvements peuvent être développés sous l'œil attentif des coachs !

Deux spectacle par année (un pour Noël et un autre en fin d'année scolaire) sont préparés avec les élèves afin de présenter le travail effectué durant les entraînements.

Tarifs

Le prix d'un cours d'essai est de CHF 5.- puis les frais d'inscription sont de CHF 25.-. Ils incluent un bracelet en silicone K3PK Squad ainsi que les deux premiers cours. Ensuite, deux options sont possibles :

- une formule « 5 cours » à CHF 40.-
- une formule « cours par cours » à CHF 10.- l'un.

Si tu as entre 7 et 16 ans n'hésite pas à nous contacter en nous envoyant un mail ou en venant directement durant les heures de cours. Attention la présence d'un répondant légal est obligatoire.

Comment nous trouver ?

Tél. 079 323 84 71

k3pksquad@gmail.com

Facebook – K3PK SQUAD

Instagram – K3PKSquad



Pratique du Parkour en cours sécurisés en salle, à l'école de Châtelaine le lundi de 18h à 19h45.



Tennis de table : un grand rendez-vous à Vernier

Le CTT Châtelaine organise les championnats suisses de tennis de table. Rendez-vous les 2 et 3 mars prochains au centre sportif du Bois-des-Frères pour la compétition la plus importante au niveau national!



Rachel Moret, championne suisse 2018 en simple femme



Elia Schmid, champion suisse 2018 en simple homme

Cette compétition, la plus importante à l'échelon national, réunira les meilleurs joueurs du pays : 64 hommes et 32 femmes se disputeront les titres dans les catégories simple-homme, simple-femme, doubles-hommes, doubles-femmes et doubles-mixte.

Le samedi auront lieu les 32^{es} aux quarts de finale, tandis que le dimanche fera la part belle aux demi-finales et finales. L'entrée sera libre, et les bénévoles du CTT Châtelaine mettront tout en œuvre pour offrir aux athlètes comme aux spectateurs des conditions optimales.

Nous vous encourageons à venir nombreux à des matchs spectaculaires, qui mettront aux

prises autant des joueurs confirmés que des jeunes talents, y compris parmi ces derniers des genevois très prometteurs et qui ont déjà les moyens de viser des titres de champion suisse!

Daniel Loureiro, pour le CTT Châtelaine

Info

Championnats suisses élite

Samedi 2 et dimanche 3 mars 2019

Centre sportif du Bois-des-Frères

Ch. de l'Ecu 22, 1219 Châtelaine

www.sttelite2019.ch

Genève Kyokushin : nouveaux horaires de cours

JJB - Jiu-Jitsu Brésilien & Grappling

Adultes : lundi 19h-20h30 – samedi 10h-12h

Enfants : mardi et jeudi 17h-18h

MMA - Mixed Martial Arts

Vendredi : 20h-21h30

Tarifs: abonnement annuel adulte : CHF 800.- (JJB + MMA tous les cours + cross fight mercredi) – abonnement annuel JJB enfants : CHF 400.-

Lieu des cours : chemin du Château-Bloch 1, 1219 Le Lignon

Info: tél. 078 627 01 61 – www.geneve-kyokushin.com

Sunday Training : retour sur un dimanche sportif au Lignon !

Dimanche 20 janvier 2019, le service des sports de la Ville de Vernier avec la collaboration de l'association Urban training, a proposé à la population une matinée de fitness entièrement gratuite pour se remettre au sport après les fêtes !



Au programme des 178 participants qui ont pris part au cours en communs dimanche matin, du yoga, du body sculpt et de la zumba.

Conduite avec beaucoup d'énergie et de bonne humeur de la part des instructeurs certifiés de l'association Urban training, cette première édition verniolane a rencontré un fort succès, ponctué par un «Pas mal Vernier!» sur un ton particulièrement enjoué, de Mathieu Gleyre, fondateur de l'association.

Mathieu n'en est pas à son coup d'essai, habitué du concept Sunday training qu'il propose depuis plusieurs années dans diverses localités romandes avec des éditions récentes à Morges, à Vevey ou encore à Pully, il confirme une ten-

dance grandissante à la pratique du sport dominical.

Son association Urban training organise des entraînements en commun estivaux en plein air dans plusieurs communes genevoises et également à Vernier du mois de mai au mois de septembre. N'hésitez pas à consulter les propositions de cours sur www.urban-training.ch et www.sunday-training.ch.

Pour tout complément d'information sur l'offre sportive verniolane, prenez contact avec le service des sports de la Ville de Vernier au 022 306 07 70.

Une nouvelle vie pour la patinoire saisonnière

Venez patiner au Lignon! Depuis plusieurs années vous lisez cette annonce et jeunes et moins jeunes profitent de la patinoire sur le mail de la piscine du Lignon.

Convaincus que d'autres emplacements de la commune pourraient être plus adéquats pour accueillir cette patinoire, nous vous proposons de la déplacer, que ce soit au Lignon ou dans un autre quartier mais sous une condition primordiale: que les enfants y accèdent facilement!

Que pensez-vous d'un changement de lieu? Faites-nous vos propositions. Cette patinoire a besoin d'animations, de musique, de vie et nous vous attendons pour y insuffler un nouvel élan.

Vous êtes une association, une équipe, un groupe de jeunes ou de parents? Vous avez plein d'idées d'animation? Vous êtes prêts à gérer une buvette conviviale?

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour en reprendre sa gestion l'hiver prochain. Votre mission: dynamiser et animer cette patinoire afin de la rendre encore plus agréable pour tous! Vous vous sentez prêts à porter ce projet? Nous nous réjouissons de recevoir vos propositions!

Contactez-nous: sports@vernier.ch – 022 306 07 70



Marche à pied / Walking / Nordic Walking

Ne faites plus du sport seul! La marche est idéale pour les personnes qui souhaitent se mettre ou se remettre au sport, également pour les seniors à un niveau variable de performance.

C'est un sport optimal pour un mode de vie plus actif et pour améliorer l'état de santé.

Été comme hiver, quelle que soit la nature du chemin emprunté, la marche est un sport accessible à tous. Elle augmente le transport de l'oxygène dans tout l'organisme et on respire du bon air.

Alliant aventure pédestre et amélioration de la condition physique et ce par tous les temps, à la condition de porter des vêtements bien adaptés.

La marche s'apprend facilement. Peu de matériel et de la convivialité, voilà ce qui caractérise ce sport.

Les séances s'articuleront en 3 phases: un échauffement de 5 min., une marche de 50 min. puis un retour au calme avec des étirements.

Départ tous les jeudis à 14h

Parking de la piscine du Lignon

Équipement: training, chaussures avec semelles amortissantes (baskets), anorak et casquette (en cas de pluie), bâtons pour Nordic Walking.

Tarif: CHF 8.– la séance

Info: Claudia Cottet, monitrice formée, tél. 079 364 40 91

Nouveau : Flag Football pour les 8 à 13 ans

Dès le mardi 12 mars au stade de Vernier !

Les Geneva Seahawks annoncent l'ouverture d'une nouvelle section de Flag Football, les mardi et jeudi soirs à 18h au stade de Vernier.

Le Flag Football est la version douce du Football Américain. C'est un sport collectif de petit terrain et est accessible à tous car il n'y a pas de placage. On y retrouve des actions de locomotions, d'équilibres, de projections et de réceptions. Cette activité aide à développer des valeurs telles que le partage, l'esprit d'équipe, la générosité, la mixité et l'ouverture.

Info: tél. 078 621 7712

www.seahawks.ch – directeur.technique@seahawks.ch



Cours de Zumba avec l'association VIDA

La Zumba c'est quoi? C'est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobic et danse. Les chorégraphies s'inspirent principalement des danses latines (salsa, merengue, cumbia...) mais aussi de styles bollywood. La Zumba: un anti stress naturel, brûleurs des calories où notre santé mentale s'en voit sensiblement améliorée!

Mercredi Zumba pour les enfants de 14h à 15h

Salle des agrès de l'école Avanchet-Salève

Rue François-Durafour 17, 1220 Les Avanchets

Jeudi Zumba Sport pour tous de 20h à 21h

Salle de gymnastique de l'école de Libellules

Route de l'Usine-à-Gaz 16, 1219 Vernier

Prix exceptionnel : CHF 10.- le cours

Info: tél. 078 631 29 99 – 079 925 10 52 – VIDA.zumbaVernier@gmail.com



Axpo Football Camp 2019

Du 23 au 27 avril 2019 au Stade d'Aïre

Stage pour les filles, garçons / joueurs-gardiens / confirmés ou débutants de 5 à 16 ans.

Entraînements selon les méthodes de clubs professionnels, « spécifique gardien »

90 min. par jour, prise en charge par des professionnels!

Chaque enfant reçoit un sac Axpo Football Camp avec équipement Adidas, un t-shirt, un short et une paire de chaussettes de foot, un ballon (taille 4 ou 5), une gourde et une coupe souvenir.

Prix: CHF 319.- tout compris avec repas de midi, boissons, pauses fruits matin et après-midi

Inscription : www.marauxsportevent.ch – Christophe Maraux : tél. 078 921 63 83



AIVV : bilan 2018 et actions prévues pour 2019

Parlons du Plan Sectoriel des Infrastructures Aéroportuaires (PSIA), qui fixe le développement de l'Aéroport Urbain de Genève (AIG) et les investissements pour les 10 prochaines années. **Validé par le Conseil Fédéral il est entré en force sans tenir compte des nombreuses remarques des riverains de l'AIG, et dans l'irrespect total de leur santé et de leur sommeil.** Nous continuerons d'exiger par tous les moyens que la qualité de l'environnement des riverains de l'AIG, ainsi que les normes d'atténuation de bruit et de pollution édictées par la Confédération soient respectées. **Cela n'est actuellement pas le cas.** Il est inacceptable que l'AIG continue d'être le plus gros pollueur (d'ici douze ans, 40% des NO_x et 30% du CO₂ pour le canton), alors que nous sommes tous obligés de nous adapter aux nouvelles normes environnementales très contraignantes (chauffage, véhicules, machines de chantiers, feux de cheminée bientôt interdits, etc). L'initiative cantonale IN 163 « Pour un pilotage démocratique de l'Aéroport de Genève », lancée par la CARPE, a mobilisé l'AIVV, qui participera à la campagne de votation sur cette initiative, prévue en automne 2019.

En septembre, l'AIVV a organisé un débat entre les candidats à l'élection complémentaire au Conseil Administratif, afin qu'ils évoquent leur vision et leurs projets concernant Vernier. Les Verniolans ont ainsi pu leur poser toutes les questions qu'ils souhaitaient et se forger une opinion.

Avec les autres associations de Vernier et de Saigny, l'AIVV s'est battue avec succès pour que le barreau routier de Montfleury soit couvert à la sortie du village côté Peney. Le projet retenu et soutenu par l'AIVV réduira fortement les nuisances, sauvegardera la faune (couloir biologique) et permettra d'éviter le découpage des champs.

En 2019, l'AIVV s'assurera que les promesses concernant le barreau routier de Montfleury soient tenues et s'activera pour que les autorités fassent appliquer l'ordonnance sur le bruit et la pollution, ainsi que la Constitution genevoise*. La problématique du trafic devant l'ancienne Migros devra être débattue et une réduction de la pollution lumineuse nocturne dans le village engagée.

L'AIVV a un **profil Facebook** et vous êtes invités à **vous y abonner**: *AIVV Vernier*.

L'AIVV cherche des forces vives pour étoffer le comité, ainsi que de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous contacter et parlez-en autour de vous.

Le Comité de l'AIVV vous remercie de votre soutien et vous souhaite une très heureuse nouvelle année 2019.

Le Comité de l'AIVV

J.-F. Bouvier, A.-L. Robert-Nicoud,
J. Zenger, M. Rieser, G.-R. Agramunt

**Constitution genevoise*

Art. 157 Principes

1. L'Etat protège les êtres humains et leur environnement.
2. Il lutte contre toute forme de pollution et met en œuvre les principes de prévention, de précaution et d'imputation des coûts aux pollueurs.
3. L'exploitation des ressources naturelles, notamment l'eau, l'air, le sol, le sous-sol, la forêt, la biodiversité et le paysage, doit être compatible avec leur durabilité.

Association des Intérêts de Vernier-Village

(AIVV) – 1214 VERNIER

Cotisation CHF 25.– par personne

CCP 12-588196-7

IBAN CH 23 0900 0000 1258 81967



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21 Fax : 022 341 02 65

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

022 418 60 00

Genève,
ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch



Cours de BodyART / Prendre soin de vous

Le mercredi, de 19h à 20h

(hors vac. scolaires genevoises)

MQJR Châbal, av. de Crozet 39, 1219 Châtelaine

BodyART = un mix de plusieurs disciplines dont :
Pilates, Yoga, renforcement musculaire, relaxation et respiration. Amène du bien-être au corps et à l'esprit.

Fabienne, tél. 079 307 81 03



L'ACUPUNCTURE PEUT VOUS AIDER

**Nous obtenons d'excellents
resultats sur les maladies et
pathologies suivantes**

- Douleurs diverses (tête, torse, vertèbres, articulations)
- Maladie neurologique : migraine et maux de tête, paralysie ou parésie après une apoplexie, neuropathie, périphérique, incontinence, acouphènes, zona
- Maladie du métabolisme : diabète, anémie, obésité, hypercholestérolémie
- Maladie cardiovasculaires : palpitations, hypertension, varices
- Maladie respiratoire : asthme, bronchite, sinusite, coryza, toux
- Maladie digestive : gastrite, colite, brûlures, hyperacidité, constipation, diarrhée
- Maladie de la peau : eczema, acné, neurodermite, herpes simplex, psoriasis
- Allergie : rhume des foins, allergies alimentaires
- Maladie de la voie urinaire : cystite, néphrite, prostatite
- Maladie urogénitale : stérilité, dysménorrhée, ménorragie, ménopause, prostatite
- Troubles généraux : fatigue, anxiété, dépression, désaccoutumances

BIOCLUB S.A.

Centre de soins esthétiques
et d'acupuncture depuis 1981

71 Avenue de Châtelaine, 1219 Châtelaine

Tél : 022 796 1212 • info@bioclub.ch

www.bioclub-geneve.ch



Février

Judi 28 février – Eva Rami, *T'es toi!*, à la Salle du Lignon à 20h.

Judi 28 février – Repas pour les aînés par Béné-Vernier à la Maison de Quartier des Avanchets et à la Maison de Quartier le Quart'Île.

Jusqu'au 19 avril – Exposition de l'artiste peintre Stefano au Café Nénuphar.

Mars

Samedi 2 mars – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 2 et dimanche 3 mars – Championnats suisses de tennis de table au Centre sportif du Bois-des-Frères.

Samedi 2 mars – *Les Fouteurs de joie* à la Salle du Lignon à 20h.

Mardi 5 mars – Séance du Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Mercredi 6 mars – Atelier bricolage à la bibliothèque de Vernier-Village à 15h et 16h30.

Du 6 mars au 5 avril – Exposition au « Coin des artistes » du Lignon.

Judi 7 mars – Conférence « Comment aider sans s'épuiser » au Centre de Quartier du Lignon à 14h30.

Judi 7 mars – L'Heure du conte à la bibliothèque des Avanchets à 15h, dès 3 ans.

Vendredi 8 mars – Fábía Rebordão, Fado, à la Salle du Lignon à 20h.

Du 8 au 10 mars – Exposition à *The Language of Shapes* à la Maison Chauvet-Lullin.

Du 8 au 29 mars – *Crime et châtime* par le Théâtre de Vernier à la Salle des Ranches.

Samedi 9 mars – Inauguration de *l'Art'cade 77* à Châtelaine à 14h.

Dimanche 10 mars – Repas des « Joyeux Dimanches » au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Mardi 12 mars – *Le Tout Doux* à la bibliothèque de Châtelaine à 9h30 et à 10h45.

Mardi 12 mars – Projection dans le cadre du FIFDH au foyer des Tattes dès 18h.

Mardi 12 mars – Assemblée générale de l'AIVV à l'Aula des Ranches à 19h30.

Judi 14 mars – Conférence « Café-Croissants » au Centre médical du Lignon à 9h30.

Judi 14 mars – *Les chemins de l'Aventure* à la bibliothèque des Avanchets à 17h30.

Judi 14 mars – Projection dans le cadre du FIFDH au Café Nénuphar à 19h30.

Vendredi 15 et samedi 16 mars – *Vernier Jazz 2019* à la Salle du Lignon à 20h, repas dès 18h30.

Samedi 16 et dimanche 17 mars – Vide-dressing de 10h à 17h aux Avanchets

Dimanches 17 et 24 mars – *Ateliers Danse en famille*.

Mercredi 20 mars – « Café-Croissants » au Centre de Quartier de Balxert à 9h30.

Judi 21 mars – « *Ge de lois* » à la bibliothèque de Châtelaine à 18h30.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evénements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

Publicité

IMPÔTS, UN SOUCI ? UNE CORVÉE ?

Faites remplir vos déclarations d'impôt

TARIF de CHF 80.– à CHF 120.–

Pas de frais de déplacements sur tout le territoire de Vernier et 1203 Genève

CABINET COMPTABLE – Gérard CORNU

COMPTABILITE: artisans - indépendants - PME/PMI - Conseils - Secrétariat

61a, chemin des Sellières – AÏRE

Case postale 75 – 1219 LE LIGNON

Sur rendez-vous: 022 796 37 81 (de 9h à 19h)

Mairie

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06 - mairie@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Aménagement du territoire

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 40 - amenagement-territoire@vernier.ch
Lundi au jeudi : 8h à 12h - 14h à 16h

Centre d'entretien : Espaces verts, récupération, voirie

Via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 00 - cev@vernier.ch
lundi au vendredi : 8h à 11h - 13h30 à 16h30

Cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70 - cohesion-sociale@vernier.ch
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 13h à 16h

Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 - culturecom@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Ecoles et locations

Rue du Village 38, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 60 - ecoles-locations@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Petite enfance

Route de Vernier 178, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 80 - petite-enfance@vernier.ch
mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Police municipale

Av. Henri-Golay 26-26bis, 1214 Vernier
Ouverture du guichet : lundi au vendredi : 9h à 17h
Permance téléphonique : tél. 022 306 06 55
lundi au vendredi : 7h à 23h - Samedi : 13h à 23h
dimanche et jours fériés : 13h à 23h / service de piquet assuré (urgences uniquement)
police-municipale@vernier.ch

Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 70 - sports@vernier.ch
lundi au jeudi : 8h30 à 16h15 - vendredi : 8h30 à 13h

Techniques

Rue du Village 1, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 50 - techniques@vernier.ch
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Urbanisme, développement durable et mobilité

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 40 - mobilite@vernier.ch
lundi au jeudi : 8h à 12h - 14h à 16h

THÉÂTRE SALLE DU LIGNON

T'ES TOI!

EVA RAMI

JEUDI 28 FÉVRIER 2019
20H

